



La Vie Gêtoise



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS

N° 16

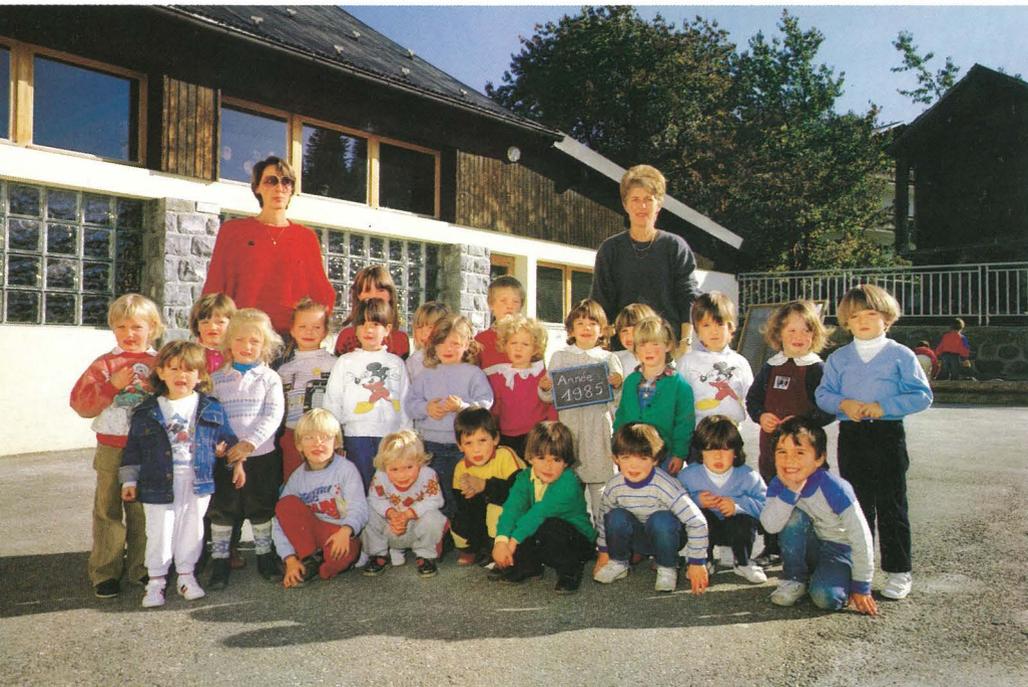
DÉCEMBRE 1985



ÉCOLE COMMUNALE

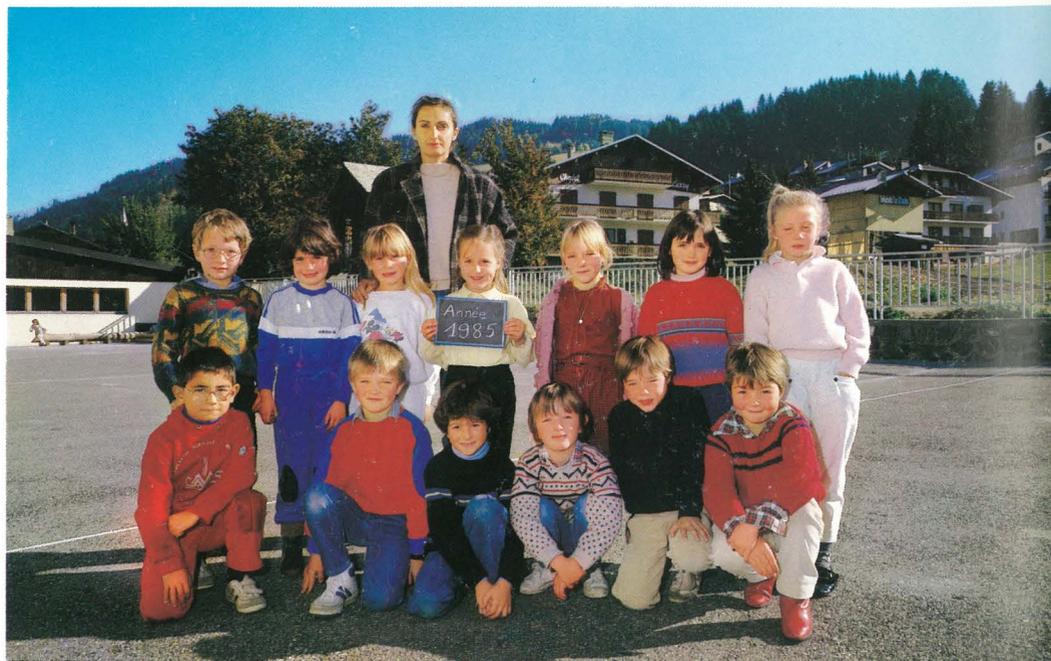
ANNÉE SCOLAIRE
1985

Directrice :
**Mme Michelle
PERNOLLET**



Institutrice :
**Mme Patricia
HERITIER**

Institutrice :
**Mme Dominique
PERISSIN-FABERT**





SOMMAIRE

- 2 — Compte administratif de la commune. Année 1984.
- 3 — Compte administratif de la régie. Année 1984.
- 4 — Comptes administratifs : assainissement, parc souterrain. B.A.S.
- 5 — Mouvement démographique de 1985.
- 6 — Connaissez votre commune. Photos anciennes.
- 7 — Les Pêcheurs Gêtois.
- 8 — La forêt communale des Gets.
- 9 — Quelques travaux communaux.
- 10 — Sortie des anciens.
- 11 — 11 novembre 1985. Les anciens d'A.F.N.
- 12 — Départ de M.le curé Claude Trolliet. L'école de musique.
- 13 — Réception de M. le curé Michel Colineau. L'école privée en 1965.
- 14-15 — Les Gets autrefois.
- 16 — Succès sportifs. Chez les pisteurs-secouristes.
- 17 — Au Vélo-Club.
- 18-19 — La batterie-fanfare " Lou Rassignolets ".
- 20 — L'Association des Parents d'Elèves. Fête du Père Noël.
- 21 — Quelques conscrits — 4 générations.
- 22 — L'Association de la Musique Mécanique.
- 23 — Monographie des Gets [suite].
- 24 — Bénédiction de la Croix de Mont-Caly.
- 25 — Bénédiction de la Croix de la Mouille-Ronde.
- 26-27 — " Ma captivité " par l'abbé Emile Anthonioz.
- 28 — Les prestations. Les troupes.

**DÉCEMBRE
1985**

Compte administratif 1984

Commune

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

dont :

Denrées et fournitures	543.321,96
Frais de personnel	2.947.325,18
Impôts et taxes	127.086,30
Travaux et services extérieurs	1.962.293,87
Participations et contingents	1.063.456,94
Subventions	2.548.784,31
Frais de gestion générale	392.153,89
Frais financiers	1.856.404,78
Charges exceptionnelles	52.920,00
Charges antérieures	4.353,50
Prélèvement pour dépenses d'investissement	406.910,78

Total des dépenses **11.905.011,51**

RECETTES

dont :

Produits de l'exploitation	975.705,48
Produits domaniaux	286.504,60
Produits financiers	144,80
Recouvrement subventions	926.262,41
Dotation globale de fonctionnement	5.373.905,21
Impôts indirects	785.367,88
Contributions directes	3.877.605,00
Produits antérieurs	634.411,55

Total des recettes **12.859.906,93**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE **954.895,42**

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

dont :

Remboursement d'emprunts	942.094,05
Règlement de dettes à long ou moyen terme sans réception de fonds	11.219,90
Acquisition de biens meubles et immeubles	561.190,28
Travaux de bâtiment et de génie civil	6.762.495,37
Acquisition de titre et valeur Syndicat électricité	211.411,18

Total des dépenses **8.488.410,78**

RESTE À RÉALISER (salle des fêtes) **2.845.400,00**

RECETTES

dont :

Excédent d'investissement reporté	888.500,00
Subvention d'équipement, don et legs	323.466,00
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	406.910,78
Participation à des travaux d'équipement	559.934,00
Produit des emprunts	5.886.000,00
Aliénation de biens meubles et immeubles	35.000,00

Total des recettes **8.099.810,78**

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE **388.600,00**

RESTE À RÉALISER (salle des fêtes) **3.234.000,00**

Compte administratif 1984

Régie communale des remontées mécaniques

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

dont :

Denrées et fournitures	352.262,06
Frais de personnel	4.646.724,69
Impôts et taxes	12.067,59
Travaux et services extérieurs	3.183.466,25
Participation et contingents	1.053.250,66
Frais de gestion générale	596.610,80
Frais financiers	5.476.135,25
Prélèvement pour dépenses d'investissement	3.546.654,93
Allocations et subventions	<u>7.373.505,52</u>
Total des dépenses	26.240.677,75

RECETTES

dont :

Produits de l'exploitation	21.798.188,49
Produits domaniaux	3.400.897,33
Recouvrements, subventions	780.869,81
Produits antérieurs	<u>1.099.955,55</u>
Total des recettes	27.079.911,18

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE **839.233,43**

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

dont :

Frais extraordinaires étude P.P.D.T.	45.000,00
Remboursement d'emprunts	1.914.817,10
Acquisition de biens meubles et immeubles	960.730,99
Travaux de bâtiment télécabine Mont-Chéry	39.897,92
Télécabine des Perrières	18.976,00
Télesiège des Planeys	43.123,34
Télesièges Nauchets I et II	1.240.971,94
Super Chéry	3.280.004,29
Divers	100.081,53
Caisses émettrices SKIDATA	599.667,36
Travaux pistes de ski	38.437,96
Syndicat électricité remboursement annuités	<u>57.673,85</u>

Total des dépenses **8.339.382,28**

RESTE À RÉALISER **2.933.700,00**

RECETTES

dont :

Excédent d'investissement reporté	338.000,00
Prélèvements d'équipement, don et legs	3.546.654,93
Participation à des travaux d'équipement	113.582,00
Produit des emprunts	6.814.433,35
Remboursement T.V.A.	116.370,00
Sinistre	<u>110.342,00</u>

Total des recettes **11.039.382,28**

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE **2.700.000,00**

RESTE À RÉALISER **511.000,00**

Compte administratif 1984

BUREAU D'AIDE SOCIALE

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

dont :

Fournitures de bureau	371,21
Impôts fonciers et taxes foncières	300,00
Repas des personnes âgées	80.973,15
Secours en argent	<u>6.284,75</u>
Total des dépenses	87.929,11

RECETTES

dont :

Part sur impôt spectacle	2.013,90
Subvention de la commune	82.232,51
Produit des quêtes	<u>3.682,70</u>
Total des recettes	87.929,11

ASSAINISSEMENT

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

dont :

Travaux, fournitures et services extérieurs	251.351,53
Frais divers de gestion	5.009,43
Frais financiers	<u>397.990,33</u>
Total des dépenses	654.351,29

RECETTES

dont :

Redevance d'assainissement, usagers habituels	341.350,13
Subventions d'exploitation reçues	<u>313.001,16</u>
Total des recettes	654.351,29

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

dont :

Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	176.567,62
Travaux neufs et grosses réparations	<u>688.536,29</u>
Total des dépenses	865.103,91

RECETTES

dont :

Subvention d'équipement	45.000,00
T.L.E.	151.882,50
Dotations globales d'équipements réparties par l'Etat	15.005,00
Emprunt à long et moyen termes	200.000,00
Excédent reporté	<u>129.034,40</u>
Total des recettes	540.921,90
Déficit d'investissement	324.182,01

Mouvement démographique 1985

NAISSANCES

A l'intérieur de la commune : néant.

A l'extérieur de la commune : 25.

- BAUD Jérôme, né le 4 février à Bonneville, fils de Paul Baud et de Michèle Perin, Le Tour.
- GOBINOT Sébastien, Pierre, André, né le 11 février, fils de Jean-Marie Gobinot et de Marie-Christine Massariol, Les Perrières.
- LE MANCHEC Victor, Guillaume, Bernard, né le 12 février à Cluses, fils de Patrick Le Manchec et d'Isabelle Hugoo, Le Saint-Guibert.
- GARY Emmanuel, Renaud, né le 11 mars à Thonon-les-Bains, fils d'Eric Gary et de Béatrice Ruche, Le Chot.
- GRILLET Damien, Robert, né le 16 mars à Ambilly, fils de Gérard Grillet et de Bernadette Mugnier, Onnion.
- PERNOLLET Joffrey, Gérald, né le 1^{er} avril à Annemasse, fils de Gérard Pernollet et de Christiane Taberlet, La Clé-des-Champs.
- KOCAK Bahtiar, née le 14 mai à Cluses, fille de Emin Kocak et de Asiye Polat, Les Perrières.
- GANDAUX Olivier, né le 1^{er} juin à Bonneville, fils de Jean-Paul Gandaux et Chantal Deschamps, chef-lieu.
- TABERLET Yoann, Richard, né le 10 juin à Thonon-les-Bains, fils de Gilbert Taberlet et de Marie-José Fonjallaz, Les Ancarnes.
- MAIRE Mathilde, Rolande, née le 12 juin à Annemasse, fille de Dominique Maire et de Brigitte Anthonioz, Chez la Catherine.
- DUCRETTET David, François, né le 20 juin à Cluses, fils de Jean-Michel Ducrettet et d'Yvette Anthonioz, Les Pérys.
- PASQUIER Emeric, né le 18 juillet à Thonon-les-Bains, fils de Michel Pasquier et de Kheira Khettar, Les Chamois Blancs.
- BASTARD Raphaëlle, née le 30 juillet à Thonon-les-Bains, fille de Daniel Bastard et de Michèle Siourilas, Les Clos.
- DUCRETTET Alexandrine, Jacqueline, Gilberte, née le 12 août à Annemasse, fille de Thierry Ducrettet et de Géraldine Revel, Le Nevada.
- MARTEL Magali, Bénédicte, née le 18 août à Annemasse, fille de Gilles Martel et de Mireille Coppel, Le Maroussia.
- MORIN Pauline, Marie, née le 8 août 1985 à Bonneville, fille d'Olivier Morin et de Laure Rech, « Les Couttettes ».
- PERNOLLET Céline, Yvonne, Marie, née le 19 septembre à Annemasse, fille de Michel Pernollet et de Marie-France Mocquand-Jacquet, Magy.
- BERTHET Jennifer, Elise, née le 1^{er} octobre à Annemasse, fille de Christian Berthet et de Sylvie Fantola.
- MONNET John, Jean-Claude, né le 28 octobre à Annemasse, fils de Jean-Claude Monnet et d'Yvette Dide, Le Bénevry.
- ANTHONIOZ Elodie, Gisèle, Marie, née le 9 novembre à Cluses, fille d'Hubert Anthonioz et de Martine Pernollet, Les Puthays.
- NANJOU Guillaume, Marie, François, né le 17 octobre à Annemasse, fils de Pascal Nanjoud et Sylvie Monnet, Les Perrières.
- PERNOLLET Charlotte, Marie-Odile, née le 28 octobre à Annecy, fille de Paul Pernollet et de Bernadette Carbillat, Les Perrières.
- DERONT Maxime, né le 12 décembre à Cluses, fils d'André Deront et de Nathalie Vergne.
- GURSKI Delphine, née le 18 décembre à Thonon, fille de Christian GURSKI et de Dominique MUGNIER.
- ANTHONIOZ Delphine, Pascale, née le 20 décembre à Thonon, fille de Guy Anthonioz et d'Elisabeth Tavernier.

MARIAGES

A l'intérieur de la commune :

- Le 4 mai : MARTEL Gilles, Alexandre, dessinateur, demeurant à Annemasse, et COPPEL Mireille, Marie, Jeanne, hôtelière, demeurant aux Gets, Le Maroussia.
- Le 22 juin : PIGUET Eric, Roger, commerçant, demeurant à Châtillon-sur-Cluses, et DELAVAY Sophie, Marie, employée de bureau, demeurant chalet « Le Nantaux », aux Gets.
- Le 29 juin : CRISTIANI Dominique, Michel, magasinier, demeurant à Thonon-les-Bains, et MUGNIER Marie-Colette, infirmière, demeurant à Les Gets.
- Le 5 octobre : MUFFAT Michel, Jean, plombier, demeurant à Montriond, et BERGOEND Régine, Françoise, pharmacienne, demeurant « Le Pied-de-l'Adroit », à Les Gets.

- Le 19 octobre : DEMOLIS Hubert, Marcel, Louis, exploitant agricole, demeurant à Sciez, et ANTHONIOZ Liliane, Andrée, Claudette, serveuse, demeurant chalet Bouton-d'Or, à Les Gets.

A l'extérieur de la commune :

- Le 30 mars : MORIN Olivier, François, architecte, demeurant « Les Couttettes », à Les Gets, et RECH Laure, Martine, institutrice, demeurant à Scionzier.
- Le 27 avril : BERTHET Christian, Georges, moniteur de ski, demeurant à Les Gets, et FANTOLA Sylvie, Françoise, kinésithérapeute, demeurant à Vétraz-Monthoux.
- Le 4 mai : DUCRETTET Thierry, moniteur de ski, demeurant chalet « Le Nevada » et REVEL Géraldine, Georgette, Félicie, secrétaire de direction trilingue, demeurant résidence Le Beaulieu, à Cluses.
- Le 21 septembre : MUGNIER Christophe, Marie, François, moniteur de ski, demeurant « Le Léry », à Les Gets, et LARRAT Véronique, coiffeuse, demeurant 12, rue Perrière à Annecy.

DÉCÈS

A l'intérieur de la commune :

- PERNOLLET Marie-Adeline, fille de Joseph Pernollet et Marie Delavay, Vve d'Alphonse, Jean-François Héritier, décédée le 3 janvier, 90 ans.
- BERGOEND Raymond, Joseph, François, fils de Joseph, Albert Bergoend et de Marie-Joséphine Grevaz, célibataire, décédé le 8 mai, 68 ans.
- GREVAZ François, Joseph, Marie, fils de Jean-Louis Grevaz et de Marie-Julienne Anthonioz, célibataire, décédé le 9 juillet, 88 ans.
- ANTHONIOZ René, Albert, fils de Claudius, Marie, Joseph Anthonioz et de Marie-Félicie Bouvet, divorcé de Paulette Gallay, décédé le 31 juillet, 61 ans.
- BAUD Marie-Julienne, fille d'Henri, Joseph Baud et de Marie-Franceline Meynet, Vve de François, Joseph Meynet, décédée le 9 août, 92 ans.
- MARTY Auguste, fils d'Auguste, Casimir Marty et de Françoise, Claudia Mugnier, veuf de Lucienne Perrodin, décédé le 15 août, 78 ans.
- ROSSIN Angel, fils d'Antoine Rossin et de Marie Scopel, époux d'Alice, Madeleine Foulex, décédé le 14 octobre, 67 ans.
- RAMEL Armand, Guérin, fils de François Ramel et de Marie-Eugénie Anthonioz, époux de Marthe Anthonioz, décédé le 26 février à Publier, 79 ans.
- VERON Jean, Albert, fils de Raoul, Auguste Veron et de Juliette, Célestine Chambet, époux d'Isabelle, Marie-Adrienne Tioller, décédé le 26 juillet à Bonneville, 57 ans.

A l'extérieur de la commune :

- BERGOEND Claudius, Alphonse, fils de Claude, Alphonse Bergoend, et de Marie-Louise Pernollet, époux d'Yvonne, Marie Anthonioz, décédé le 10 février à Ambilly, 77 ans.
- BAUD Hélène, Marie, Constance, fille de Pierre, Joseph Baud et de Françoise, Philomène Anthonioz, Vve de Pierre Grognoz, décédée le 11 février à Thonon-les-Bains.
- ANTHONIOZ Lucienne, Angeline, fille de Joseph, François, Marie Anthonioz et Marie-Jeanne, Elisa Anthonioz, épouse de Roger, Marcel Donche, décédée le 24 février à Saint-Julien-en-Genevois, 49 ans.
- GREVAZ Françoise, Clémence, fille de Jean, Marie Grevaz et de Françoise, Adeline Baud, décédée le 12 mars à Ambilly, 77 ans.
- HERITIER Claudius, Emile, fils de Jean, François Héritier et de Lucie Coppel, époux de Madeleine, Antoinette Ayfre, décédé le 14 avril à Marignier, 79 ans.
- SERMONET Marthe, Joséphine, fille de Uldaric Sermonet et de Céline Grevaz, décédée le 1^{er} mai à Bonneville, 87 ans.
- PERNOLLET Agathe, Marie-Eugénie, fille d'Etienne, Marie Pernollet et d'Angeline Anthonioz, décédée le 26 mai à Thonon, 79 ans.
- RAMEL Emile, Joseph, fils de Pierre, Marie Ramel, et de Joseph Grevaz, époux de Marie-Catherine, Albine Salle, décédé le 3 juin à Cires-lès-Mello (Oise).
- DUVERGER Jeanine, Francine, Claudette, fille de Paul et Marie Antoinette Oblotte, épouse de Simon Baud, décédée le 19 octobre.
- ORIOL Laurence, Andrée, Nadine, fille de Bernard, Georges Oriol et de Liliane, Joséphine, Eugénie Mugnier, décédée le 25 octobre.
- DEMIDOFF Tatiana, fille de Jacques Demidoff et de Françoise, Marie, Marguerite Roty, décédée le 25 octobre.

Connaissons notre commune

- Les Gets : signifie passage, « rise » couloir utilisé pour descendre le bois
- Altitude : chef-lieu : 1.172 m
Mont-Chéry : 1.838 m
Pont des Gets : 966 m
- Province : Faucigny
- Département : Haute-Savoie
- Arrondissement : Bonneville
- Canton : Taninges
- Communes limitrophes : Taninges, Verchaix, Morzine, La Côte d'Arbroz
- Superficie : 2.990 hectares
dont 374 hectares forêts communales
687 hectares pâturages communaux
- Fondée par les moines de l'Abbaye de Contamine-sur-Arve, vers l'an 1000
- Nombre d'habitants au dernier recensement de 1982 : 1.097



571 LES GETS (1.172 m d'alt.)

Les Gets vers 1910.

LISTE ÉLECTORALE AU 31 DÉCEMBRE 1985

Nombre d'inscrits : 953

PATRONYMES LES PLUS NOMBREUX

ANTHONIOZ	111	DUCRETTET	27
COPPEL	70	DELAVAY	21
PERNOLLET	42	MONNET	16
BAUD	42	BASTARD	12
BLANC	34	RAMEL	12
BERGOEND	31	HÉRITIER	10
MUGNIER	31		

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

ANNÉES	NOMBRE D'HABITANTS	NAISSANCES	DÉCÈS
1834	1.545	47	57
1857	1.253	34	36
1861	1.262	38	27
1872	1.306	42	33
1876	1.278	39	32
1881	1.184	45	33
1886	1.222	34	30
1891	1.210	37	25
1901	1.150	40	24
1906	1.090	42	36
1911	1.002	27	19
1956	750	3	14
1976	987	12	12
1982	1.097		



Le téléski de la Boule de Gomme a 50 ans

Construit à Carry en 1936 par MM. Marius SERVETTAZ et POMAGALSKY, il fut à l'époque un des premiers remonte-pentes débrayables. Depuis, que de progrès !



La chorale paroissiale féminine en 1918

DEBOUT EN HAUT DE GAUCHE À DROITE

Louise DUCRETTET (Rousalets) - Jeanne RAMEL (Les Mouilles) - Eugénie Ducrettet (Les Rousalets) - Rosalie Delavay (Le Chot) - Elvina Delavay (Le Cry) - Marie Héritier (La Corderie) - Germaine Mugnier (chef-lieu) - Anastasie Ducrettet (Les Rousalets).

ASSIS EN BAS

Cécile MUGNIER (Le Pontet) - Marie MUGNIER (Les Recoux) - Théodosie SERMONET (Le Cry) - une Sœur - monsieur le curé François CONSEIL - une Sœur, Augustine MUGNIER - (Le Pontet), Clarisse Conseil, nièce de monsieur le curé.

Une ancienne figure de chez nous :

La Marie du Planet photographiée en 1972 (elle avait 82 ans) avec des élèves de la Farandole.



Chez les pêcheurs gêtois

par Christian ANTHONIOZ

L'Amicale des Pêcheurs Gêtois

Cette association, qui est pleine d'idées et d'ambitions, a compté ses trois années d'existence à l'ouverture de mars 1986.

Durant ces années, l'Amicale comptant une vingtaine d'adhérents a su troquer, le temps de quelques samedis, ses cannes à pêche, contre des poubelles afin de rendre les cours d'eau de notre commune plus agréables et plus abordables aux pêcheurs locaux et estivants.

Les soucis de l'Amicale ne s'arrêtent pas à l'aspect des berges mais se portent également sur le contenu, donc du nombre et de la qualité des truites à pêcher. Pour cela, les pêcheurs aidés et conseillés par les gardes-pêche de l'A.P.P. du Faucigny, ont endossé des boilles d'alevins, truitelles et truites et les ont acheminées au plus haut de nos cours d'eau.

Un des buts de l'Amicale étant le rapprochement des pêcheurs, celle-ci organise durant l'été des sorties de pêche dans divers lacs et rivières où sont invités les pêcheurs locaux et estivants pour pratiquer leur sport favori. L'Amicale participe également aux manifestations organisées par l'Office du Tourisme.

L'automne 1985 a été critique pour la pêche en raison de la sécheresse qui a sévi dans notre région durant plus de 3 mois. Des centaines de truites ont péri suite au niveau bas, voire asséché des nants. Redevenue à l'état sauvage, la truite est un poisson très fragile et très sensible aux variations de l'eau, et malgré les efforts de l'Amicale pour sauver le maximum de ces poissons, une grande majorité a succombé.

Durant les mois de fermeture de la pêche, l'Amicale est toujours active puisqu'en hiver 1984-1985, elle a mis sur pied un spectacle à la salle des fêtes où tout le monde a pu apprécier les histoires drôles contées par Claude Vanony.

Les ambitions de l'Amicale ?...

- Continuer dans la même voie en ce qui concerne les animations et l'entretien de ces cours d'eau.
- Faire une demande à Monsieur le Maire et ses conseillers pour l'aménagement d'un plan d'eau.

L'Amicale peut être aussi active grâce aux prêts de matériel communal et au soutien de l'Office du Tourisme.

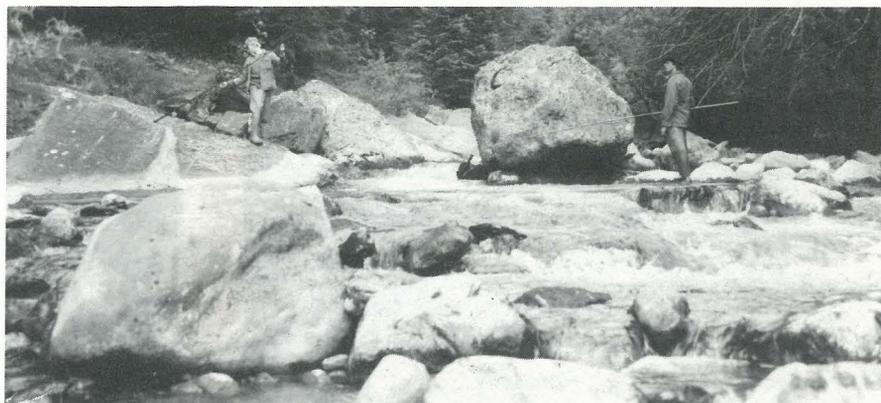
**L'AMICALE
DES PÊCHEURS GÊTOIS**



Une équipe motivée et dynamique ratisse les torrents et emmène tous ces détritrus à la décharge.



Avant le passage de l'équipe...



... et après. Qu'il fait bon pêcher dans un torrent propre !

Donner un poisson à un homme, c'est le nourrir un jour, lui apprendre à pêcher, c'est le nourrir toute sa vie.

PROVERBE CHINOIS

La forêt communale des Gets

par Jacky SOLAVAGIONE

L'exploitation des bois en régie : une première dans le département

La forêt communale des Gets produit entre 1.500 et 2.000 m³ de bois résineux par an (épicéa et sapin), bois qui, traditionnellement, sont mis en vente sur pied, à charge par l'acheteur de les faire exploiter et débarder, comme cela se pratique partout en France, dans les forêts domaniales et communales, à l'exception de 3 départements pour des raisons historiques (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle).

Depuis 1984, l'Office National des Forêts, avec l'accord de la municipalité des Gets, commercialise tous les bois provenant de la forêt communale, et non plus seulement les chablis comme les années précédentes, sous forme de lots de grumes façonnées, mises à bord de camions ; l'exploitation et le débardage étant exécutés par des entreprises artisanales directement dirigées par l'O.N.F. et rétribuées par la mairie.

Ce changement n'a été rendu possible qu'à la suite de la réalisation d'un important programme de voies de desserte (route forestière et pistes de débardage) qui rendent, dès aujourd'hui, accessibles aux tracteurs de débardage 75 % environ de la surface totale de la forêt.

Le choix d'un nouveau mode de commercialisation a été dicté à la fois par le souci de tirer le meilleur parti des produits de la forêt, par la demande croissante de bois de qualité des services communaux pour les nombreux travaux de charpente et de menuiserie (200 m³ en 1985), et surtout par la nécessité d'obtenir des exploitations plus soignées, indispensables à la fois pour préserver la forêt et pour assurer l'accueil du public (les vacanciers d'été notamment fréquentant assidûment la forêt communale).

Tirer le meilleur parti des bois en améliorant les conditions de commercialisation

Les acheteurs de bois façonnés disposent d'une quantité de bois connue avec précision, immédiatement disponible et dont la qualité est

sans surprise, ce qui n'est pas le cas lors de vente de bois sur pied car le volume proposé et la qualité des bois ne peuvent faire alors l'objet que d'une estimation, avec tous les aléas que cela comporte.

En outre, il est possible de proposer à la vente des lots relativement petits, de l'ordre de 100 à 150 m³, susceptibles d'intéresser un plus grand nombre d'acheteurs, alors que les coupes vendues sur pied sont difficilement divisibles en plusieurs lots de plus faible volume.

Enfin, il devient possible, puisque le bois est stocké en bordure de route, d'organiser des ventes au moment où la demande est la plus forte et les forêts inaccessibles, au printemps par exemple. Au printemps 1986, 1.100 m³ seront ainsi proposés à la vente.

Obtenir des exploitations plus soignées

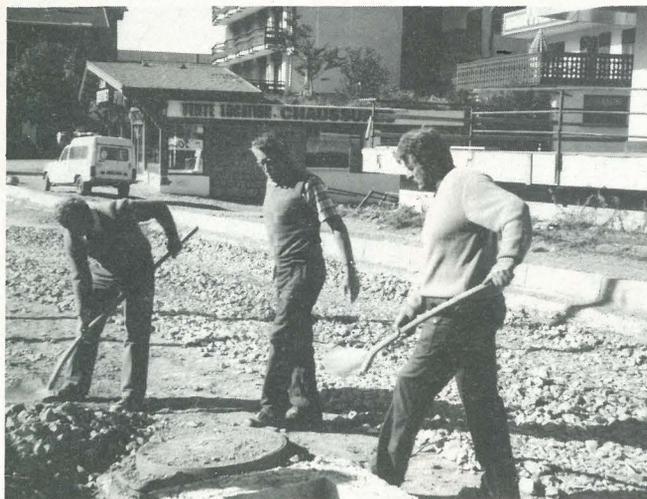
L'acheteur d'une coupe sur pied a pour souci essentiel, et c'est normal, de la faire exploiter au coût le plus bas, donc le plus rapidement possible. Il s'ensuit que les travaux de finition (empilage des branches, recépage des brins cassés, nettoyage des sentiers et des limites, remise en état des pistes de débardage) considérés comme des charges improductives, sont souvent faits trop tardivement, au détriment bien entendu de la forêt et des autres utilisateurs ! La Régie d'exploitation permet de mieux diriger les différentes équipes qui, tout au long de l'exploitation, doivent observer systématiquement les contraintes imposées par le service forestier local qui est dans ce cas le seul responsable de la direction du chantier. Enfin ce système permet d'intervenir plus rapidement, et donc de limiter les dégâts dans le cas de grosses renversées de chablis, qui engendrent généralement, si l'exploitation n'est pas faite rapidement, des pullulations d'insectes xylophages très néfastes, comme c'est le cas actuellement avec le « bostryche » dans une grande partie du département de Haute-Savoie à la suite des tempêtes de ces dernières années.



La forêt est notre amie, protégeons-la !

Les travaux communaux

Réfection du C.D. 194



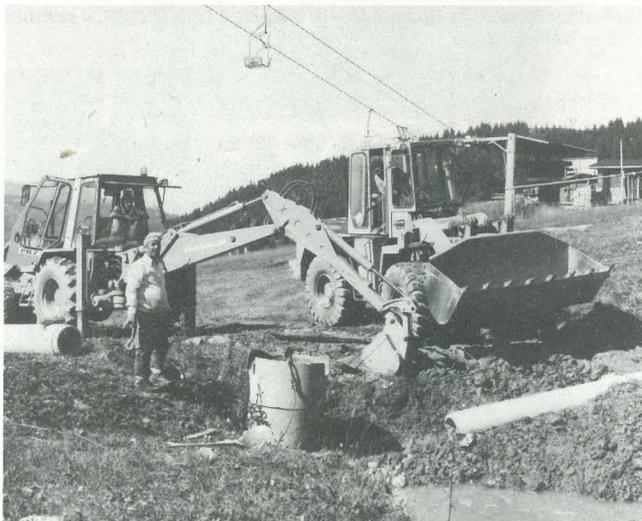
Pendant les travaux.



Après les travaux.



Reconstruction d'un oratoire au Chot.



Drainages au Plan-du-Nauchet.



Avant d'ouvrir la piste de fond de Mont-Caly, on coupe les sapins.



Bulldozer sur la piste de fond de Mont-Caly, avec en arrière-plan le Roc d'Enfer.

LA SORTIE DU B.A.S.



A quoi songe Joseph BAUD dans cette magnifique roseraie de Genève ? Peut-être aux rhododendrons de la Rosta ? Quant à Roland LEMONIER, il semble heureux d'être au milieu de ces belles fleurs.



Et voici nos deux amoureux, Adrien et Anna, parmi les roses du matin fraîche écloses !... (Comme dit la chanson !).



Sur le bateau "Libellule" sur le lac d'Annecy, on bavarde et on joue à la belote. Il est vrai que le temps s'est gâté et qu'il pleut.



IL Y A 150 ANS...

Nomination d'un garde champêtre d'un garde forestier et renouvellement du mandat du vice-syndic en 1835

L'an mil huit cent trente-quatre, le vingt-deux décembre, en la commune des Gets, dans la chambre consulaire, le conseil double de la commune des Gets, réuni aux personnes du sieur Baud Jean, syndic, et des sieurs Ducrettet Claude, Blanc Guillaume, Ducrettet Pierre-François et Ducrettet Joseph, conseillers ordinaires, et des sieurs Baud Jean-Nicolas, Anthonioz Charles, Géroutet Claude, désignés parmi les plus imposés, assistés de Mme Orsat, secrétaire.

Procédant au remplacement de sieur Bergeônd Bernard, conseiller sortant, par rang d'ancienneté, a juré entre les mains du secrétaire de ne nommer que des personnes réunissant toutes les qualités positives, négatives exigées, chacun des conseillers a nommé sept candidats par un scrutin secret, et du dépouillement des votes, il est résulté que :

- Le sieur Anthonioz François a obtenu neuf voix.
- Le sieur Anthonioz-Blanc Claude a obtenu six voix.
- Le sieur Pernollet Pierre a obtenu cinq voix.

Le conseil ajoute que les trois candidats proposés réunissant les qualités voulues, qu'ils sont sujets de cette commune, hommes probes, religieux, et dévoués au gouvernement, conformément au tableau dressé.

Le 11 novembre 1985



Au premier plan, François-Marie BERGOEND, seul rescapé de la guerre 14-18, âgé de 93 ans.



C'est un ancien d'A.F.N., Jean AUDIBERT, qui monte les couleurs.



M. le curé Michel COLINEAU en conversation avec MM. François-Marie BERGOEND et Simon PERNOLLET, président des anciens d'A.F.N.



Ce sont les anciens d'A.F.N. qui ont repris le flambeau et qui assurent la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.



Bienvenue à notre nouveau garde municipal, Raymond PERNOLLET.

AIMER

*C'est se pencher sur la
[souffrance,
Savoir donner un peu de soi
Et faire retrouver
[l'espérance,
A tous ceux qui n'ont plus
[de joie.*

Le conseil, considérant que la commune n'est chargée du traitement du garde du triage que jusqu'à concurrence de trente-sept livres, cinquante centimes ; qu'ainsi elle fait une économie de cent douze livres, cinquante centimes sur les cent cinquante qu'elle payait à son garde particulier, avant la nouvelle organisation ;

Considérant que, par la mort de Pernollet François, la place de garde champêtre est devenue vacante, que cependant un garde champêtre est nécessaire en cette commune pour prévoir ou constater les dégâts commis par les bestiaux ;

A été d'avis unanime de nommer un garde forestier et un garde champêtre dans la même personne, à laquelle serait attribué un traitement de cinquante livres neuves, qui sera porté au budget de la commune, en dépenses ordinaires, avec la moitié des amendes résultant de délits champêtres, outre le tiers des amendes résultant des délits forestiers qui lui est accordé par l'article 266 du règlement joint ;

A proposé pour remplir les deux charges le sieur Anthonioz Etienne, né et habitant de cette commune, qui a été garde forestier de cette commune, depuis plus de dix-huit ans.

Le conseil se réserve expressément de pourvoir au remplacement du garde, quand des abus ou négligences le mettraient dans le cas de ne plus mériter la confiance qui lui est donnée.

Le conseil, satisfait du zèle et de l'activité du sieur Anthonioz François, vice-syndic, dans l'exercice de ses fonctions, l'a nommé pour être encore vice-syndic, pendant l'année prochaine mil huit cent trente-cinq.

Et sera la présente transmise à M. l'intendant pour son approbation.

Départ de M. le curé Claude Trolliet

Arrivé aux Gets en 1976, M. l'abbé Claude TROLLIET a été nommé en juin dernier curé de Meythet. Le voici au cours d'une cérémonie d'adieu, organisée par la municipalité et la paroisse, prononçant son allocution. Nous lui souhaitons un long et fécond ministère dans sa nouvelle paroisse.



L'école de musique a fêté son premier anniversaire



L'École de Musique, présidée par Léon MARION et dirigée par Sylvain CROISSONIER, compte de nombreux adeptes.

Il y a un an, paraissait, pour la première fois, un article de l'École municipale de musique des Gets, dans une édition de « La Vie Gêtoise ».

Depuis ce premier pas, elle a vécu à un rythme endiablé ; en effet, les quelque quatre-vingts élèves qui la composent ont acquis de nombreuses connaissances dans l'art le plus noble et nous ont fait une démonstration de leur savoir à deux reprises :

- remise des prix (juin 1985) ;
- audition des classes instrumentales (décembre 1985).

Entre autres, ils se sont fait une place sur le podium des grands de notre département en allant glaner d'excellents résultats aux examens de fin de 1^{er} cycle, qui se déroulaient à Cluses. Les pourcentages de réussites pour chaque classe placent notre école au même niveau que celles d'Annecy, d'Annemasse ou de Cluses.

D'autre part, nous envisageons l'ouverture de nouvelles classes d'instruments, eh bien, c'est chose faite avec les classes de saxophone et d'orgue.

L'objectif, pour l'année scolaire en cours, est la création d'une chorale mixte.

Nous devons ce bon fonctionnement au travail et à la persévérance de nos enfants, à l'encouragement apporté par leurs parents, au soutien d'une équipe solide dont est pourvu le comité de l'école de musique et, surtout, à l'appui de M. le maire et de son conseil.

Aussi, adressons-nous à toutes ces personnes remerciements et félicitations.



Voici un groupe d'accordéonistes donnant un concert au cours de la soirée organisée à la salle des fêtes « La Colombière ».



Arrivée de M. le curé Michel Colineau

Après le départ de M. l'abbé TROLLET, M. l'abbé Michel COLINEAU a été nommé curé de notre paroisse. Agé de 54 ans, originaire de l'Ouest, il a vécu depuis l'âge de 12 ans à Abondance. Il est donc habitué à vivre dans nos régions. Le 11 août dernier, il a été reçu officiellement par la municipalité, la paroisse et un grand nombre d'habitants.



LA PHARMACIE D'AUTREFOIS

A l'époque de nos grands-mères, la pharmacie des Gets n'existait pas. Il fallait se rendre à Taninges où, avec une ordonnance du docteur, le pharmacien préparait les médicaments.

Aussi, depuis des temps immémoriaux, trouvait-on dans chaque famille toute une série de médicaments tirés des plantes. Elvina Bergoend a bien voulu nous donner la liste de nombreuses plantes qu'on trouvait dans chaque maison :

- **pensée** : en tisane, contre les refroidissements ;
- **tucilage** : pour la toux ;
- **genièvre** : en tisane, pour les bêtes et fumer la viande ;
- **arnica** : trempé dans l'alcool, contre les coups et foulures ;
- **bardane** : contre la goutte ;
- **orties** : racines cuites dans du vinaigre, contre la chute des cheveux et en épinard ;
- **fougère** : faire un matelas pour les crampes et les rhumatismes ;
- **bruyère** : en bain, contre les rhumatismes ;
- **camomille** : pour la digestion ;
- **cassis** : les jeunes feuilles, pour les angines ;
- **chiendent** : racine diurétique et laxative ;
- **fruit d'églantier** : dit aussi gratte-cul, pour confiture ;
- **gentiane** : apéritive et bon remontant ;
- **guimauve** : pour la toux et aussi pour panaris, phlegmons ;
- **serpolet du pinpiolet** : pour les bronchites et aussi employé comme thym ;
- **euprosia ou casse-lunettes** : pour les yeux, en compresses ;
- **bourgeons de sapins** : pour la toux et l'asthme ;
- **tilleul** : pour faire dormir.

Anciennes photos de l'école privée



Nombreuses sont celles qui se reconnaîtront sur ces photos prises en 1965 à l'école privée.

LES GETS A

Cette fête connaît toujours

Elle est toujours

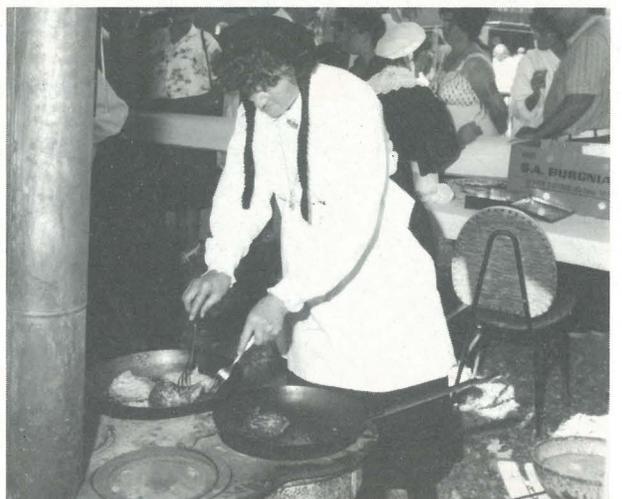
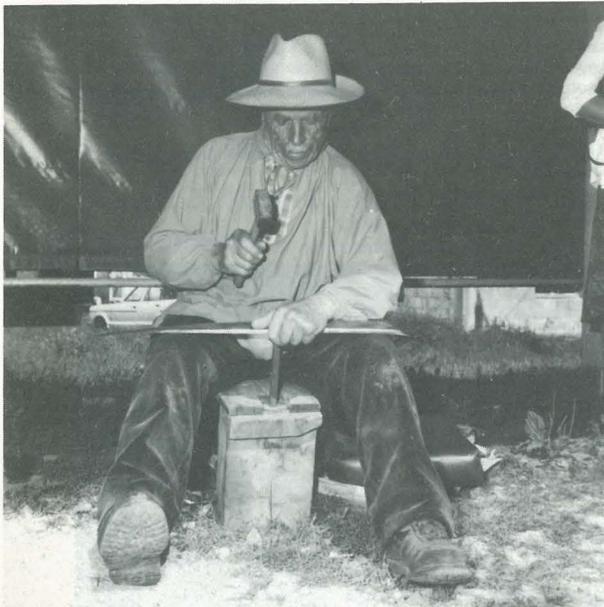
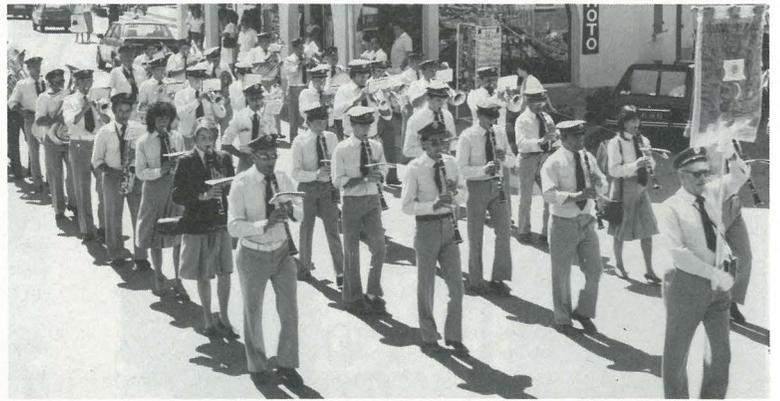
par la Bande Musicale de



(ROYAL PHOTOS)

UTREFOIS...

... a eu un très grand succès.
... toujours animée
... à Chambave (Val d'Aoste)



LES PISTEURS SECOURISTES

Les pisteurs-secouristes du Haut-Giffre ont eu une journée de perfectionnement, dans notre commune, à la salle de la Colombière.



Les voici en réunion de travail...



... et posant pour la photo-souvenir.

CURLING : 4 jeunes Gêtois champions de France juniors pour la deuxième fois consécutive



Sur notre photo, de gauche à droite : n° 1 PascaL COPPEL, n° 2 Jean-François DELAVAY, n° 3 Frank RIOM, n° 4 et skip Lionel TOURNIER, avec au centre leur entraîneur Serge TOURNIER qui est aussi président de la section "curling", du Club des Sports de glace de Morzine-Avoriaz, dont font partie ces 4 juniors.

Ils ont gagné le titre, tant convoité, de champion de France juniors, à Meudon-la-Forêt, près de Paris, fin décembre 1985, au terme d'une finale éblouissante contre Megève, grand favori, puisque trois de ces quatre joueurs font partie de l'équipe championne de France seniors et de l'équipe de France aux championnats d'Europe à Grindelwald (Suisse) début décembre.

Grâce à ce titre, ces quatre jeunes des Gets vont représenter la France au prochain championnat du monde juniors qui se déroulera du 16 au 22 mars 1986, à Dartmouth, au Canada.

TENNIS-CLUB

Durant cette année 1985, notre "famille" s'est agrandie avec l'adhésion de nouveaux membres comme la famille VANIER du Caribou à La Turche. Attention, ce seront de sérieux candidats à l'avenir !

Notre équipe n° 1 a renoué avec le succès en terminant première du championnat de Haute-Savoie, 4^e catégorie.

Le premier tournoi officiel, c'est-à-dire reconnu par la Fédération Française de Tennis, a été un succès de par sa participation, son organisation, son esprit sportif et surtout pour son arbitrage exécuté avec un sérieux exemplaire par les jeunes du club qui ont assuré du début à la fin du tournoi le bon déroulement des parties souvent disputées. Encore bravo à nos "petits arbitres".

Tout le mal que je vous souhaite est de faire aussi bien l'année prochaine lors du deuxième tournoi officiel.

Notons une participation toujours plus importante de ces dames qui, cette année, nous ont donné droit à de bien beaux matches.

Pascal MUGNIER.



La chapelle à Jaquicourt

En octobre dernier des gens de Taninges, de Verchaix et des Gets se sont retrouvés sur les ruines de la chapelle à Jaquicourt, en vue de reconstruire celle-ci.

Une messe a été célébrée sur les ruines mêmes par les curés Paul DUPONT, Michel COLINEAU et BESSON, respectivement curés de Taninges, des Gets et de Verchaix.

Des matériaux ont déjà été amenés sur place par des volontaires bénévoles et les travaux débiteront en 1986.



Sur les ruines de la chapelle.

AU VÉLO-CLUB

Le bilan d'une saison

Le début de la saison 1985 se situera en fait pendant les vacances scolaires de Noël 1984 où, pour pallier aux carences de l'entraînement cycliste hivernal en altitude, un groupe d'une vingtaine d'enfants et d'adolescents est constitué, et va s'adonner pendant une grande partie de l'hiver aux joies et aux peines du ski de fond.

On constatera dès le début un engouement et un enthousiasme extraordinaires pour ce sport qui constitue un excellent apport à l'entraînement des cyclistes de compétition.

Il faut penser que dans les clubs de plaine, l'entraînement reprend en janvier de chaque année, alors que nous sommes sous la neige, d'où la difficulté de nos coureurs à se mesurer avec leurs camarades sur un pied d'égalité surtout en début de saison.

Malgré ce handicap, 4 équipes seront compétitives dès le mois de mai et porteront haut les couleurs de la station.

Equipe seniors : Daniel et Jean-Luc Bastard, Jean-Jacques Mudry.

Equipe cadets : Thierry Malgrand, Christophe Charpentier, Fabrice Trombert.

Equipe minimes : Bertrand Marion, Arnaud Coppel, Yann Mainguy.

Ecole de cyclisme : Ludovic Coppel, Benoît et Sébastien Marion, Jean-Michel Gagneux, Hervé Bastard, Virginie et Mathieu Malgrand, Claudine Pedat, Frédéric Berthet, Jérôme Grange, Jérôme et Alexandra Solavagione.

Les coureurs représenteront notre village dans une centaine de courses au cours de l'année ce qui est assurément une charge extrêmement lourde pour le club tant au niveau des déplacements que des équipements.

Les résultats les plus marquants seront les deux sélections de Daniel Bastard en équipe de Haute-Savoie — Tour de la Martinique et la Voix du Nord — la première place de Jean-Luc Bastard au Grand prix des moniteurs à l'Alpe-d'Huez, l'excellent temps de Jean-Jacques Mudry sur la montée d'Avoriaz : 41' 24", et le comportement plein de promesses de nos jeunes, Arnaud Coppel, Bertrand Marion, Thierry Malgrand souvent classés dans les dix premiers cette saison. Les enfants de l'école récolteront de nombreuses premières places lors des épreuves de vélocross disputées sur le très joli circuit construit par la station.

Un encouragement à Christophe Charpentier qui arrêtera la compétition dès le début de la saison pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons prompt rétablissement et son prochain retour au club.

Le club avait à charge cette année l'organisation de cinq épreuves rentrant dans le cadre de l'animation d'été. Deux courses seront effectivement organisées et obtiendront un grand succès : les Portes du Soleil avec 200 participants et le Grand prix Pierre-Brambilla avec 80 concurrents. Malheureusement les trois autres seront annulés pour différentes raisons.

- inscriptions insuffisantes pour l'Omnium des Gets ;
- manque de sérieux des responsables cyclo-sportifs du club pour le test de la montagne ;

- en ce qui concerne le Grand prix des internationaux du 15 août, il est tout à fait regrettable qu'une station à vocation sportive comme la nôtre se prive d'une manifestation de prestige de cet ordre.

A l'aube de la saison 1986, j'émettrai quelques souhaits :

- la création d'un club omnisports qui regrouperait toutes les associations sportives de la station, ce qui permettrait une meilleure et plus équitable ventilation des différents crédits et matériels ;
- l'équipement d'une salle pour la préparation physique de nos athlètes ;
- la formation d'un ou deux éducateurs supplémentaires pour un meilleur encadrement de nos jeunes.

Je souhaite une excellente saison à tous.

L'entraîneur du Vélo-Club :
Jacky SOLAVAGIONE.



Bertrand MARION à la course des minimes à Douvaine.



À droite : Arnaud COPPEL à la course des minimes aux Gets, le 14 juillet dernier.



Course des cadets le 14 juillet 1985 aux Gets. **À gauche : Thierry MALGRAND.**



Le ski de fond fait partie de l'entraînement de nos coureurs. En voici quelques-uns au Chéry en mars 85.

La batterie-fanfare

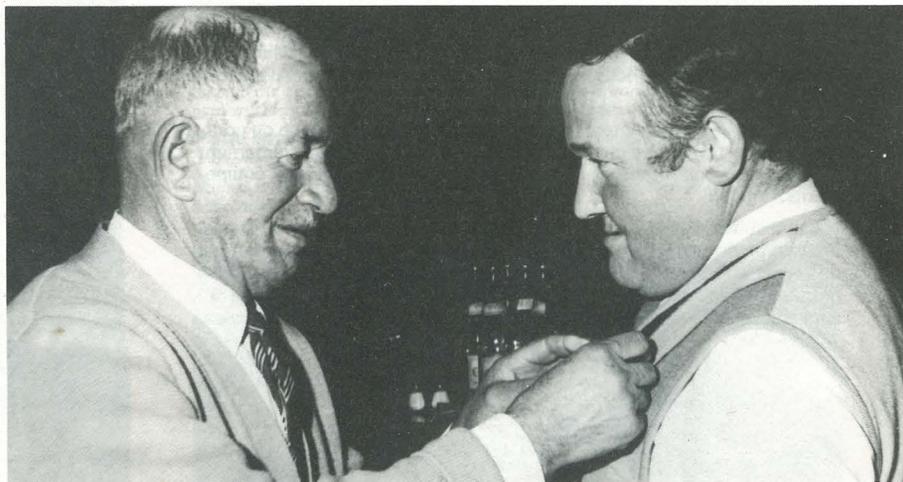
Fondée en 1953, sous l'égide d'Arsène BLANC qui dirigeait alors le Corps des sapeurs-pompiers des Gets, la clique est devenue la batterie-fanfare "Lou Rassignolets", association indépendante.

Elle est présidée depuis plusieurs années par Philippe COPPEL et dirigée brillamment par Philippe BERGOEND.

Au cours du banquet annuel de la Sainte-



Sur notre photo, les médaillés : debout de gauche à droite, COPPEL Philippe (président) ; BERGOEND Philippe (chef) ; COPPEL Jean-Louis (32 ans de service) ; COPPEL Jean-Noël ; MONNET Alphonse ; COPPEL Rémi ; COPPEL Francine ; COPPEL Albert ; ANTHONIOZ-COPPEL Marie-Christine. A genoux : COPPEL Georges ; BAUD Bernard ; BLANC Arsène, capitaine honoraire des sapeurs-pompiers.



Arsène BLANC, le fondateur, remet la médaille à Philippe COPPEL, le président actuel.



Quand un Philippe rencontre un autre Philippe, qu'est-ce qu'ils se racontent ?... Des histoires de musique !...



"Lou Rassignolets"

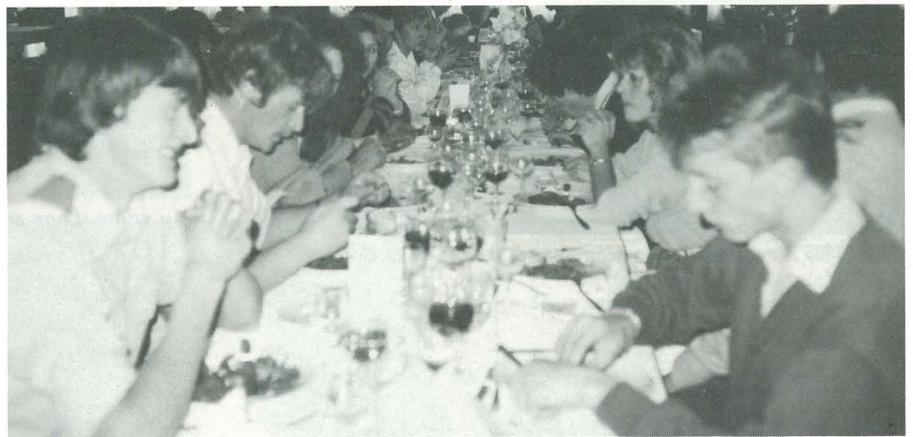
Cécile, plusieurs membres reçurent des médailles pour de nombreuses années de service.

Bravo à nos musiciens qui ne manquent aucune cérémonie dans notre commune et qui font la fierté de toute la population gêtoise.

Longue vie à notre batterie-fanfare.



Après l'effort, le réconfort ! C'est ainsi que chaque année à l'occasion de la Sainte-Cécile, on se réunit autour d'une table.



La clique et les pompiers en 1955.



Une formation jeune et présentant bien.

LE NOËL DES ENFANTS



Noël 1984 : photo des enfants avec M. le maire et le Père Noël, à la fête de Noël organisée par les parents d'élèves en collaboration avec l'école libre.



Noël 1985 : le moment des friandises à la salle de la Colombière.



La cantine scolaire : voici quelques enfants avec leurs cuisinières, Théodosie ANTHONIOZ, Thérèse GAGNEUX, et le président de l'Association Familiale J.-Louis MUGEL.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'Association des Parents d'élèves de l'école publique des Gets a été créée en novembre 1984 dans le but :

- d'organiser des activités culturelles, récréatives et sportives pour nos enfants (fêtes de Noël, bibliothèque, classe de mer, etc.) ;
- de regrouper l'ensemble des parents d'élèves de l'école pour différents sujets (remplacement d'instituteur, demande auprès du département ou fédération) ;
- d'assurer une liaison permanente entre le personnel de l'école et les parents d'élèves.

Cette association est administrée par le comité suivant :

ANTHONIOZ Elisabeth, présidente ; BAUD Claudine, vice-présidente ; BARGHAIN Claude, trésorier ; BOULOGNE Martine, secrétaire ; BARRAS Gisèle, GALLAY Chantal, GAY Dominique, HERITIER Patricia, RAMEL Marie-Lou, membres actifs.

Tout cela dans l'intérêt de nos enfants.

Voici ses différentes activités au cours de l'année 85 : soirées : paella, choucroute, galette des Rois ; classe de mer ; ouverture d'une bibliothèque (hiver 1986) ; distribution de lait à l'école...

... et ceci grâce aux nombreuses adhésions et à la bonne volonté des parents.

Elisabeth.



Au cours d'une sortie.



Noël 1985 : le Père Noël vient de se poser au pied de Carry.

Ils sont nés en 1965 et 1966...

Nous n'avons pas pu rassembler tous les "conscrits". En voici quelques-uns...



Photo n° 1 : MARTY Christian, PERNOLLET Jean-Christophe, PERNOLLET Marilynne, ANTHONIOZ Noël, DUCRET Patrice.



Photo n° 2 : BASTARD Patrick, ANTHONIOZ Claire, DELAVAY Nathalie, BLANC Jean-Noël, TOURNIER Florence, MARTY Sylvie.



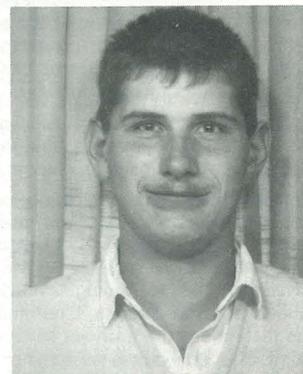
Eric MAINGUY.



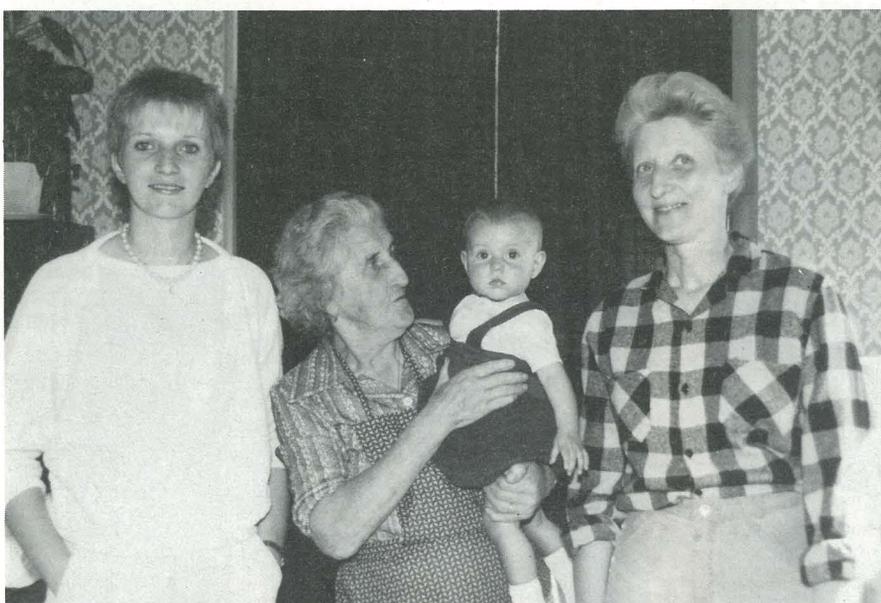
Fabienne COPPEL.



Françoise BAUD.



Thierry PERNOLLET.



4 générations : Marie BAUD, épouse PERNOLLET ; sa fille Hélène, épouse BAUD ; sa petite-fille Corine, épouse TRIPODI ; son arrière-petite-fille Audrey TRIPODI. (Photo prise en septembre 1985).

UN ENFANT...

*Quand j'ai tenu un enfant dans mes bras,
J'ai senti mon cœur déborder de joie ;
Le chaos de mes problèmes a fondu,
Sous l'influence du nourrisson joufflu.*

*Quand j'ai tenu un enfant dans mes bras,
J'ai vidé la haine qui était en moi ;
Le petit homme réclamait des câlins,
Je n'allais pas l'arroser de venin.*

*Quand j'ai tenu un enfant dans mes bras,
J'ai compris le comment et le pourquoi ;
Ce petit enfant, chair de deux chairs,
M'a soufflé que tout lui paraissait clair.*

*Quand j'ai tenu un enfant dans mes bras,
J'ai su que je devais guider ses pas ;
Je me suis senti chargé d'une mission,
L'initier, éclairer son horizon.*

*Quand j'ai tenu un enfant dans mes bras,
J'ai tenu que la vie ne s'arrêterait pas ;
Moi, je descendais, j'étais sur le flanc,
Lui, entamait son ascension, confiant.*

*Quand j'ai tenu un enfant dans mes bras,
J'ai compté le temps séparant nos pas ;
Moi, épuisé, lassé d'avoir vécu,
Lui, intact, cheminant vers l'inconnu.*

Bernard CHEMIN
(lecteur d'Enfant de Partout)

LA MUSIQUE MÉCANIQUE AUX GETS : *une révolution culturelle et économique*

par Denis BOUCHET

En 1936 le premier télésiège des Gets ouvrait l'ère du tourisme et des sports d'hiver. En 1986 notre commune avec les premiers travaux à la « maison des Sœurs entrera dans une voie nouvelle et culturelle.

Quel chemin parcouru depuis l'arrivée d'Hubert et Colette Pauthex pour une animation en 1982 d'où naquit l'idée d'un festival international inoubliable l'année suivante. En effet en début d'année 1985 se créait l'Association de la musique mécanique des Gets comptant déjà plus de 200 membres ! Nous nous mettions aussitôt au travail, ouvrant une importante exposition, organisant journées portes ouvertes, inauguration en présence de la presse, réception de personnalités, soirée cabaret, participant aux colloques et assises sur le patrimoine, aux ventes aux enchères, aux inaugurations de musée... L'exposition connaît un succès dépassant toutes nos espérances. Hubert Pauthex montre aux visiteurs d'abord étonnés par l'aspect insolite des machines, leur rôle dans la société d'alors, l'esprit dans lequel elles étaient construites et le contexte dans lequel on les écoutait.

Cette importante action conjuguée à une campagne d'information auprès des instances culturelles régionales, nationales et européennes conduisit la municipalité à décider la restauration de « La Maison des Sœurs » pour y réaliser un véritable musée. Nous pourrions évoquer dans ce magnifique bâtiment un salon de musique, une fête foraine, une ambiance de rue et de bistrot 1900, réaliser des concerts et des conférences sur des thèmes donnés.

Notre projet séduit, notre récente admission aux centres et musées de culture scientifique, technique et industrielle aux côtés de musées aussi réputés que ceux du chemin de fer ou de l'automobile le confirme.

Notre dynamisme allié à notre passion entraînant notre réussite s'expliquent par l'action exaltante, passionnante et unique en France engagée par notre association et son collaborateur et ami Hubert Pauthex. Une seule phrase la résume : préserver à jamais l'histoire sonore de notre civilisation. Les technologies nouvelles investissent le champ économique et la vie quotidienne. L'homme de notre époque ne comprend guère les techniques, ne pouvant se situer dans les mutations en cours il les subit. Pour qu'il puisse les dominer il faut qu'émerge une puissante action culturelle telle que la nôtre permettant à l'individu de retrouver l'ancêtre du robot, de l'ordinateur, de la chaîne hi-fi et d'admirer ces merveilles artistiques.

Cinquante ans après l'arrivée du « tourisme blanc » aux Gets, le « tourisme culturel » est une nouvelle chance pour notre commune. Maintenons notre effort pour préserver notre titre de « capitale de la musique mécanique » décerné par tous les médias lors de notre 1^{er} festival et préparons-nous pour le second en juillet 86.

LE COMITÉ.



3 jeunes Allemands jouant de l'orgue de Barbarie.

22



La « Maison des Sœurs » deviendra musée de la musique mécanique. (Au premier plan, à droite).



L'exposition à la salle des fêtes.



Collectionneurs venus de Suisse.

MONOGRAPHIE DES GETS

par M. l'abbé BERGOEND

Suite de la Vie Gêtoise n° 13

CHAPITRE V (suite)

Du côté de Samoëns et d'Avonay, première limite au sommet de Nion, tendant droit du côté des Gets au cornet (buttes) de Jacquier-Curt (en patois Jacquicourt) de Verchaix, de là à un sapin marqué d'une croix, puis à La Rosière par la gauche du nant du Pissieux jusqu'au torrent de Foron.

L'année suivante, les mêmes de Rochette et de Thoire procèdent à un bornage supplémentaire, comme il conste d'après leur procès-verbal du mercredi après l'Exaltation de la Sainte Croix en 1314. Aux fins de fixer l'étendue des Pas entre les limites ci-dessus, comme suit :

Nous avons, disent-ils, tracé un Pas dans les bois contre le village de Creto (Le Cry) et le village de Arberoz ; et d'abord nous avons, pour fermer ledit Pas, placé une borne au bas de ce pas au lieu du Haut Couard, auprès de deux sapins marqués d'une croix, et de cette limite tendant droit à une autre limite en pierre mise par nous entre le chemin qui va du Crest vers Arberoz et de cette limite allant droit au nant du Planey. Item, avons placé des bornes en pierre au sommet dudit Pas, la première auprès d'un nant sous les Avenières vers un sapin marqué d'une croix, et de là tendant droit au nant du Planay puis au pri Coudu (?), et de là au lieu du Rochais. Item, avons tracé le Pas au Bois des Gets, et avons mis une première borne juste au-dessus le chemin public qui mène à Avonay ou droit à Foron et de Foron au Saix de Loëx.

Cette délimitation, faite avec une certaine solennité, manquait cependant de précision. La longueur des lignes n'est pas désignée ; il y a trop peu de bornes pour l'étendue des terres. Ajoutons que le point du sommet de Nion n'est pas explicable puisqu'il se trouve tout à fait en dehors des confins réels, car, et cela ne fait pas de doute, en ce temps-là, la pointe de Nion et le vallon qui s'étend à ses pieds appartenaient ou aux religieux d'Aulps, ou aux consorts de Samoëns, mais non à ceux des Gets.

Aussi, ne soyons pas surpris si un très long et célèbre procès s'engage entre ceux des Gets et ceux de Samoëns au sujet de cette même ligne divisionnelle soit entre les possessions des Gets et les possessions de Samoëns. (Jugement de M. l'avocat Tavernier sur la délimitation qu'on vient de lire).

Les considérations de M. l'avocat Tavernier sur la délimitation qu'on vient de lire sont en partie justes, mais je ne vois pas pourquoi on ne devrait pas prendre pour point visible à tous et surtout indestructible, le sommet de Nion, comme devant servir de base à un alignement géométrique. La raison qu'en donne M. Tavernier : « Parce que Nion n'était pas sur la terre des Gets ». Cette raison me paraît sans raison. Dans une grande opération, le géomètre qui a besoin de points saillants, pour établir une ligne droite ou un triangle, les prend où il veut, mais surtout sur des objets visibles et inaltérables. Le point du sommet de Nion, pour déterminer un alignement, valait donc cent fois mieux qu'une borne ordinaire placée au pied d'un sapin marqué d'une croix ; et dès lors je ne comprends plus, en cet endroit, le reproche de M. Tavernier. (Note de M. l'abbé Bergoënd).

Les événements politiques allaient modifier la face des choses. Le Faucigny fut cédé à la France par le dauphin Humbert II, son dernier baron, le 31 mars 1349 ; mais, par traité à Paris du 5 janvier 1355, le roi Jean échangea cette province contre d'autres terres au comte de Savoie Amédée VI.

Les moines de Contamines avaient perdu leur protecteur. D'autre part, la Maison de Savoie possédant déjà le Chablais, toute barrière entre les deux provinces devait tomber.

Au Moyen Age, temps de guerres presque continuelles entre les comtes de Savoie et les dauphins de Vienne, les bois des Pas ou passages, servant comme de rempart contre des troupes ennemies, étaient réservés avec soin. N'ayant plus leur raison d'être, et d'ailleurs, les dégradations, dans lesdits bois, devenant chaque jour plus grandes, les religieux de Contamines réso-

lurent de se faire rétrocéder par le comte de Savoie les droits domaniaux, auxquels il pouvait prétendre, du chef des barons de Faucigny, premiers possesseurs. C'est ainsi qu'on tombe d'accord entre le Prieur don Girard Portier et le Comte Rouge Amédée VII, suivant Lettres Patentes, données à Ripaille le 3 août 1384 « voulant favoriser, y est-il dit, les religieux de Contamines, pour avoir droit à leurs prières, nous leur cédon's toutes raisons et actions que nous pouvons avoir dans les bois des Pas dont s'agit dans l'acte Bruniaci Nre ainsi qu'aux lettres subséquentes de la délimitation des sires de Rochette et de Thoire ».

Le Prieur paya en retour une somme de 250 florins vieux poids gros, entre les mains d'Aimont de Chalant, trésorier, Comital.

Une fois maîtres des Pas ou passages et des bois des Pas, les religieux de Contamines s'empressent d'en tirer pour eux et pour leurs hommes des Gets le meilleur parti possible. Il s'agissait d'intéresser le laboureur à la culture en lui cédant une partie du domaine. Le moyen usité alors pour atteindre ce but, consistait dans le bail perpétuel que donnait le domaine utile au preneur et qu'on appelle albergement dans nos contrées. C'est le contrat d'emphiteusis du Droit romain.

Aussi 25 jours après l'obtention des Lettres dont nous venons de parler, soit le 25 août 1384, il y eut aux Gets grande réunion chez Guillaume de Bénévix, Métral des Gets, aux fins de passer avec le Prieur de Contamines, le contrat d'Albergement.

Trente-huit chefs de famille, soit 38 hommes, s'y trouvèrent réunis. Voici leurs noms, dans l'ordre où ils sont inscrits dans le titre :

Rodolphe Gachet, Rodolphe D'Alberes, Jean de Magier, Mermet Excoffier, Pierre Monthiens, Jonod Crettet, Jean Mugnier (de Gebama), Pernod Fumet, Anselme Ducretet, Jacquier Ducretet, Jacquet de Cresto, Jacquet Bertrand, Pernot (son frère), Pierre Reverchon, Pierre de Canali, André Medice-d'Albroz, Pierre de Combafol, Jean de Domo Domini, Jen Moudon, Mermet du Nant, Anselme Bergoens, Jean Brusseru (?), Jean Judicis, Pernod-Dupon, Pierre Anthonioz, Etienne du Bénévix, Jean Bailly, Merme Guillot, Jean de Via (Delavay), Jean de Cresto (du Cry) Rollet du Cuar, Mermet Passy, Macherel (?), Jean Parvi Tissot, Domengius Ruchal, Jean Chapuis, Jean de Joria de Combafol.

Tous hommes dudit Prieur et Prieuré de Contamines comparissant tant en leurs noms que aux noms des autres hommes et personnes de la paroisse entière des Gets. Là, le Prieur leur fait part qu'il désire améliorer leur condition et leur tendre la main pour les attacher toujours davantage à lui et à son couvent. Il ajoute que leur maison a dû contracter de grandes dettes tant envers le comte de Savoie que envers d'autres personnes et que c'est par le contrat proposé qu'elle pourra s'acquitter.

En conséquence, ledit Prieur, en son nom et au nom du Prieuré de Contamines albergé à perpétuité et cède in augmentum feudi auxdits hommes et aux autres de la paroisse entière des Gets tous les droits qu'il a sur tous les Pas et bois des Pas, à l'exception quant au Pas du Pissieux, des bois et Pas (soit fond du Pas) en aval du Pont des Gets, vers Taninges ; et c'est à charge par lesdits hommes de payer audit Prieur 550 florins (le florin valait 12 sols de Savoie). Somme qu'il reconnaît avoir reçue et dont il donne quittance. Le Prieur fait réserve à raison du fief direct — des laods et vends, commissions, échutes, qui sont de droit et de coutume, ainsi que les peines, bans et juridiction telle qu'elle fut donnée audit Couvent.

L'acte fut reçu par les notaires Mermet Famel et Jean d'Albères et présence des témoins ci-après savoir : Jacques du Ronzier et Etienne Fésigny, moines ; révérend Jacques, curé des Gets, Jean Gribaldi de Chivassie, secrétaire du comte, Guillaume de Bénévix et Jean, son fils notaire, Jean Presbyteri et Aimon Bertier de Saint-Nicolas de Véroce.

(A suivre).

Bénédition de la Croix de Mont-Caly

Les habitants de Mont-Caly ont voulu une croix sur la bosse dominant le hameau "Le Plan-des-Praizes". Elle a été dressée par les habitants du village et bénie par M. le curé Michel COLINEAU, le samedi 14 septembre dernier.



Les habitants de Mont-Caly dressent la croix.



L'abbé Michel COLINEAU procède à la bénédiction.



Les alpagistes, anciens et nouveaux, posent au pied de la croix.



En descendant sur le Saix, vue sur le chef-lieu des Gets.



En hiver, la magnifique piste de fond du Chéry à Mont-Caly.



Le 28 décembre 1985, le hameau de Mont-Caly recouvert de neige, dort, protégé par la croix.

Bénédition de la Croix de la Mouille Ronde le 1^{er} septembre 1985

par Alfred MUGNIER

Bonjour et bienvenue à tous !

Etant peu habitué aux discours, je vous prie de m'excuser d'avoir recours à des annotations pour vous faire l'historique, tout à fait relatif, de la Mouille Ronde que j'ai connue, et du sens que nous voulons donner à l'implantation de cette croix.

Je remercie M. le curé, l'abbé Colineau, Jean-Claude Ducretet, maître d'œuvre et l'irremplaçable Popaul Brolly qui nous a fourni peinture et fait inscription ! Bénévolement, bien sûr ! Comme toujours !

Je remercie également Alphonse Monnet, maire, ici présent, gérant des biens communaux sur lesquels est implantée cette croix, partie intégrante du patrimoine commun.

Je vous remercie vous tous ici présents et salue particulièrement la présence d'Adelphine Anthonioz et de la Lucie. Les deux vieilles rescapées, si l'on peut dire, du naufrage de nos alpages.

De ces montagnes, en effet, les habitants des Gets doivent tout. Nous y prenions tout, sans compensation aucune. Le bois de chauffage, la nourriture de nos bêtes, le fumier que nous redescendions dans le bas, les myrtilles, les pommes de Saint-Martin, les champignons, les framboises, les rhodos. Tout cela nous l'utilisions ou le vendions. Qu'apportions-nous en échange ? Rien !

J'ai entendu dire de mes parents que certains Gêtois achetaient des fermes dans le bas avec l'aide substantielle retirée de nos pâturages. Aujourd'hui encore, si nous vivons grassement aux Gets, si nous vendons des forfaits, c'est grâce à notre domaine skiable communal car sans lui nos pistes seraient bien limitées, bien réduites.

Je pense que nos anciens avaient pour ces montagnes, qui leur donnaient beaucoup, un certain respect — hélas perdu ! — et l'on y mettait une croix par conviction : croyance en remerciements ou dans l'assurance d'une protection.

C'est un peu dans cet esprit qu'avec Emile Anthonioz, nous nous sommes dit, en mars 1984, à la Croix Blanche aux Chavannes : « Il faut redonner une âme à cet alpage ».

L'ancienne croix était implantée en 1938, ici entre les deux chemins. La bénédiction fut faite par le curé Chatel après les deux croix des Chavannes, un dimanche après-midi. C'était une croix en béton, œuvre de François Baud « Le Foué ». Elle était belle, couleur ocre (nichée au milieu de la neige). Elle est tombée vers 1962, je crois.

Mes souvenirs, quand j'évoque la Mouille Ronde, abondent. Je me rappelle (j'avais 5 ans à l'époque) être descendu des Chavannes sur les épaules de ma mère ; le départ du « Foué » que l'on était venu chercher parce que son père « François à Barnâ » était mourant ; de Joseph Anthonioz, fils de Sylvain des Clos, tué à Narvick.

Croyez-moi lorsque vous me rencontrez au chef-lieu, souvent mon esprit est au Sasselaz, incendié le 24 août 1949 par la foudre, ou ici, où chaque aspérité du terrain encore vierge de toute intention mécanique me parle.

Nous étions sept alpagistes entre 1943 et 1949 (90 bêtes environ), 110 aux Chavannes, 130 à La Turche. Nous avions 7 portes d'entrée différentes mais la clef de sa maison ouvrait toutes les autres et nous ne nous gênions pas, même en l'absence du propriétaire, pour emprunter le morceau de pain d'orge ou de polenta ou la présure qui nous faisait défaut. Nous étions unis par un lien commun et solide, la même bête noire baptisée la misère, et que risquions-nous de trouver chez le voisin sinon un dénuement plus grand que le nôtre. Je me rappelle de l'été 1944, de l'arrivée d'André Anthonioz du Bénevay, pieds nus, tenant son pantalon, arrivant chez ses sœurs Agnès et Marie, lorsque, réfractaire du S.T.O., il s'était laissé piéger avec d'autres au Bénevay chez les Dames (actuellement chez le père Beauvais — le Yaka). Je vous revois, vous, les maquisards dont les noms sont encore inscrits sur les parois d'un vieux chalet de la Mouille au Roy, derrière la Rosta ; toi, Jean Coppel (Jean de la Banque) caché ici à la grange un été durant. Je revois encore l'Angeline Pernollet et ma mère héberger, deux jours durant, cinq maquisards lorrains épuisés par un temps abominable, que nous étions allés chercher dans le bois d'en face « Les R'vennes ».

Je vous revois, vous, les anciens qui ne regardiez ni votre temps, ni votre peine, pour peu de laine, comme l'on dit.

L'Angeline au Cordonnière, toujours, qui, les soirs de veillée, après la mi-août, lorsque les nuits devenaient longues, nous faisait un mélange hétéroclite, disparate mais combien bon enfant, fait d'histoires de revenants, le tout assaisonné de malédictions et de bénédictions où la tisane de pensées ou de genévre était offerte mais où chacun apportait son sucre ou sa pastille de saccharine.

Nous, les gamins, qui ne perdions pas un mot de la causerie, tremblions de peur à la leur d'un quinquet souvent à court de carburant.

Je repense à tous ces moments heureux ou malheureux (Louise au Frare qui perdait partiellement la vue) et qui font la valeur d'une vie, d'un homme.

De tous ces souvenirs, les meilleurs restent, les mauvais s'estompent. Mon père a connu 15 chalets où, comme dans chaque alpage, il y avait le bistrot. L'âme du lieu ici avant 1914, près de la maison au Frare, près du torrent, c'était chez Jean Baud (l'oncle de Louis Bergoend, le Parisien). Sa femme est morte ici. Puis, il y avait les maisons du Coulaz (les Mugnier du Bénevay, les Blanc des Hôtelières, ceux des Pesses), ceux qui m'échappent.

De mon temps, les sept bergers que nous étions, fauchions les orties recommandées pour les laitiers souvent ensemble et mangions ensemble quelquefois après maintes discussions, bagarres parfois. Nous avions peut-être le ventre un peu froid. Nous n'avions pas l'eau courante, nous dormions sur une paille mais nous avions le cœur chaud. Ça nous suffisait, nous étions heureux ! C'était le bon temps !

Ne voulant pas vous laisser sur une note nostalgique, après ce récit, nous vous invitons tout à l'heure à prendre le verre de l'amitié et, pour aujourd'hui, ça ne sera pas de la « laitia » comme autrefois.

MERCI À TOUS !



Le Père Michel COLINEAU bénit la croix.



Alfred MUGNIER, ancien « pâto » à la Mouille Ronde, prononce une allocution.



On pose pour la photo souvenir.

Je ne puis parler de ma captivité sans évoquer ces instants dramatiques et sanglants qu'ont dû supporter nos bataillons de chasseurs alpins de la 25^e demi-brigade (7^e-27^e-47^e) B.C.A. qui, tant pendant la terrible campagne d'hiver dans les Vosges qu'au cours de la bataille du 1^{er} mai au 14 juin 1940, ont démontré un courage héroïque et digne de leurs aînés. En particulier dans la bataille de l'Ailette, les 5, 6, 7 et 8 juin où, sous des attaques très violentes et continues, ont démontré encore qu'ils savaient faire face, malgré les pertes très lourdes dans les rangs de leurs frères d'arme, tant chefs que chasseurs, jusqu'au moment où, sans vivres et sans munitions, sans appui d'aucune sorte, ils reçurent l'ordre de repli, cernés par les chars ennemis et bombardés sans arrêt par leur aviation. En ordre, et jusqu'à la dernière cartouche, notre bataillon, le 47^e B.C.A., dut se résoudre, avec les quelques éléments qui survivaient, à regarder l'avenir si sombre qui se préparait pour leur pays et pour eux en particulier.

Romilly. — Laissez à la disposition des chefs de groupe, car plus rien n'était possible sinon d'échapper à l'encerclement qui, pratiquement, était réalisé. Avec trois de mes hommes, nous passâmes une journée horrible dans les trop fameux marais de Saint-Gond, essayant de fuir l'étreinte ennemie, mais dans des conditions inhumaines, passant d'un fossé à un autre plein de vase, étant contraint parfois de se tirer les uns les autres de la boue qui montait jusqu'à la ceinture, et cela, sans aucune nourriture depuis deux jours, jusqu'au moment où nous aperçûmes des wagons abandonnés sur une voie ferrée. Il était temps, car un de mes hommes s'évanouissait de fatigue et de faim.

Il était environ 17 h, lorsque nous vîmes un homme venir dans notre direction, paraissant honnête. Il nous offrit de nous conduire en toute sécurité, en dehors des lignes ennemies et nous demanda de nous reposer pendant qu'il allait nous chercher à manger. Confiants, heureux, nous attendîmes une heure environ, lorsque un bruit de moteur nous fit sursauter. Nous avions été vendus et, sans munitions, nous brisâmes la crosse de nos fusils contre un arbre et sommés de nous rendre, nous levions les mains « Händer auf » !

Un immense adjudant s'approche de moi en poussant des cris inarticulés et me présentant devant les yeux le canon d'un revolver prêt à faire feu. Il m'indiqua avec le canon de son arme une grenade que j'avais gardée sur moi, jusqu'au moment opportun et que j'avais totalement oubliée, hélas ! Avec une main, il a fallu la décrocher et la jeter dans un fossé.

C'était le 14 juin 1940. — Alors, allait commencer le chemin de croix du prisonnier. Le soir même, encore couverts de boue et mouillés de partout, on nous parqua dans un pré, avec des milliers d'autres camarades français. Quelle tristesse, pauvre France !

Dès le lendemain, affamés, n'ayant pour toute nourriture qu'un morceau de pain K et un peu d'eau troublée par une substance quelconque, nous partions sur la route de l'exil. C'était la récompense prévue par nos gouvernants !

Sur la route. — Pendant 3 jours, sous une chaleur accablante, il a fallu marcher, gardés par des brutes qui ne permettaient pas que de braves gens apportent de l'eau pour se désaltérer, des brutes qui, devant la faiblesse de certains prisonniers malades, éreintés de fatigue et tombant comme des mouches, n'hésitaient pas à les piquer de leur baïonnette pour les faire se relever. La malice des militaires allemands était telle que, pour protéger leurs troupes qui avançaient, nous devions zigzaguer sur les routes et être ainsi leur couverture contre l'aviation. Le soir, on nous stationnait sur une place de village, surveillés par des soldats et des chiens et tout autour de la place des mitrailleuses prêtes à faire feu. Pendant

des heures, nous attendions le morceau de pain ridicule pour le lendemain et pour le soir, un liquide sans nom dans lequel trempait une pomme de terre. Ainsi pendant trois jours, jusqu'à notre arrivée à :

Montmirail. — C'est dans la cour d'une école que nous passâmes la nuit et la matinée, car là allait se décider notre nouvelle existence.

Dans l'après-midi, à l'ombre des platanes, les Allemands arrivèrent avec d'immenses camions et commencèrent à embarquer les prisonniers, destination la gare. Etant dans les derniers à monter, je vis soudain se lancer vers moi un officier et deux soldats allemands.

L'officier me prit par le bras et, suivis par d'autres prisonniers, nous plaça contre un mur. Anxieux, on se demandait ce qu'il voulait de nous. Tout simplement on nous donna des balais et on nous fit nettoyer les rues et les maisons de Montmirail abandonnées et cela pendant deux jours. Un soir, alors que nous étions rentrés du travail, un médecin allemand et un major français prisonnier vinrent demander s'il y avait des infirmiers et brancardiers parmi nous. Nous étions trois prêtres qui, sans hésiter, levions la main, car, dans l'armée allemande, les prêtres étaient tous sanitaires. Et voilà comment je devenais brancardier à l'hôpital de Montmirail. Notre rôle consistait à transporter les membres opérés dans une tranchée aménagée dans le parc et que l'on recouvrait de chaux vive.

Hôpital de Sézanne : le 28 juillet. — J'étais du nombre des prisonniers qui furent transférés dans cet hôpital où se trouvaient des civils et des militaires blessés ou malades. C'est dans un petit cimetière militaire organisé dans le parc de l'hôpital que j'ai pu trouver les tombes de quelques-uns de mes hommes blessés sur l'Ailette.

Événement fortuit aussi, fut, un jour, d'être convoqué au bureau de l'hôpital. En entrant à brûle-pourpoint : T'saria pa dé Gets ? Etonné, je lui réponds : Ben su qu'd'çaï des Gets. — D'cet lou clus ! A coui l'aïqu'té ? — D'çaï l'enf'au frare ! — Oh, crénon, on e cosin !!! C'est ainsi que je faisais connaissance avec un cousin Gérardet, marchand de grains à Montmirail. Une chance unique de le rencontrer. Il avait remarqué dans le bureau ce nom typiquement des Gets et il n'a pas pu résister à faire connaissance. Grande joie pour moi, car cette rencontre m'a permis d'envoyer ma première carte à mes parents, à qui on avait puis ou moins fait comprendre que j'avais été tué sur l'Ailette. L'évêché en était persuadé. Quelle joie pour eux de recevoir cette carte plus d'un mois après mon arrestation !

Un énorme colis m'arrivait le lendemain de la part de ce cher Gérardet. Il fit la joie de tous les camarades prisonniers. Mais ce qui me pressait le plus c'était la fuite, et elle devenait possible, grâce au cousin qui travaillait beaucoup dans la direction de Paris. On en parla sérieusement et tout semblait prêt, quand :

Le 8 septembre 1940. — Jour de l'éveil aux Gets ! Quelques jours après notre entrevue, un immense car arrivait dans la cour de l'hôpital et tous les prisonniers sanitaires sont immédiatement rassemblés par des soldats allemands. Sans rien dire, on reçoit chacun un pain et une boîte de conserve et jusqu'à la gare de Sézanne, nous allions rencontrer un immense convoi de prisonniers de guerre en partance pour l'Allemagne.

60 à 80 hommes par wagon à bestiaux, nous restâmes 5 jours et 5 nuits sur les voies de chemin de fer, dans des conditions de vie inhumaines et infectes. En passant par la Belgique, les Pays-Bas pour revenir sur Aix-la-Chapelle, Cologne, Halle, Tergau et finalement à :

Gorlitz Stalag VIII A en Silésie. — Quel horrible pays et quelle vie, en ce début de captivité dans un camp gardé par des miradors et des lignes électrifiées ! Un camp non terminé, où la boue régnait de toutes parts. Couchant sous d'immenses tentes, les uns sur les autres, recevant un potage infect, une fois par jour, avec un morceau de pain et un peu de margarine, c'était tout le repas pour des hommes fatigués et anémiques, qui n'hésitaient pas à manger des pluchures de pommes de terre, quand ils pouvaient en avoir, ou des racines de pissenlit qu'ils arrachaient par-ci par-là dans le camp ce qui provoqua bien vite une épidémie de dysenterie à un point tel qu'au début de leur captivité, de très nombreux prisonniers tombaient comme des mouches. Que de scènes brutales et sauvages quand les hommes, sortant des corvées de pluche aux cuisines, étaient fouillés et que l'on trouvait sur eux quelques pommes de terre, pour les amis.

Le Stalag construit sur un marais voit les baraquements se terminer au fur et à mesure des besoins. Les blocs composés de châlits à 3 étages avaient un petit revêtement de paille qui, à la longue, était plus nuisible qu'utile car elle tombait sur le camarade de dessous et, ce qui était plus grave, devenait la couche privilégiée des poux.

Le 16 septembre 1940, je deviens le N° 38.180. Peut-on être autre chose qu'un numéro, en ce bas monde ! Immédiatement, c'est la désinfection, la coupe des cheveux et la vaccination contre la variole.

Les jours, alors s'écoulaient dans les fausses nouvelles afin de donner de faux espoirs et de décourager le prisonnier. Cependant pour nous les prêtres et les séminaristes au nombre de 90, grâce à un aumônier allemand, curé d'une paroisse de Görnitz, nous avions possibilité d'avoir des cours de philosophie et théologie tous les matins, jusqu'à ce que, en novembre, le changement de commandant du camp vît arriver un pur Arien aussi méchant que vilain. Il convoqua tous les prêtres du camp et dans une harangue toute teutonienne, il nous dit : « Il vaut mieux travailler que prier. La prière ne vous a pas fait gagner la guerre ». Ainsi de suite, pour conclure : « Le grand Reich éliminera toutes ces comédies inutiles, au travail ! ».

Le lendemain nous étions tous mobilisés à porter du sable, à creuser des chemins et à faire les alentours des baraquements et quand le travail n'allait pas assez vite, c'était le mouvement du soldat, pendant une demie-heure : debout, coucher, debout, etc... jusqu'à épuisement de l'homme. Notre brave aumônier allemand fit tout ce qu'il put pour nous redonner des séances de culture. Rien. Alors, plusieurs prêtres partirent en commandos.

Les colis. — Il a fallu attendre la fin novembre pour voir les premières nouvelles du pays et les premiers colis. Quelle joie et parfois que de larmes de la part de certains pères de famille, qui apprenaient des malheurs dans leurs foyers. C'est là que l'amitié et la foi ont une place indispensable pour faire face et aider le moral du copain.

Quelle chance que les prêtres se soient trouvés dans les camps avec les hommes et avec leurs misères de tous genres.

Mon premier colis arriva des Gets. C'était le papa qui, se privant de son précieux tabac, m'envoyait trois gros paquets de tabac gris, si difficiles à obtenir. Quand j'ai vu ce geste, j'ai pleuré comme un gamin car je savais ce qu'il représentait et pour lui, et pour nous prisonniers, qui nous efforcions de tromper la faim avec de la fumée.

D'autres sont venus par la suite de toutes parts dans la mesure des autorisations du camp.

Au mois de décembre par mois 40 degrés et dans des blocs à peine chauffés, les briques du sol étaient

gelées, pendant que l'haleine des hommes coulait des poutres du bloc. Quel hiver ! Les prêtres furent chargés par ordre du commandant du camp de surveiller à tour de rôle, les latrines afin que chaque homme demeure propre et respecte ces locaux en plein air. D'autres étaient chargés de déblayer la neige en la portant loin des baraquements. Quelle fatigue, Seigneur !

Premier Noël. — La Silésie était blanche. Le froid enfonçait ses aiguilles dans les narines et faisait pleurer les yeux, dont les larmes se gelaient sur les paupières, mais le froid était-il seul responsable de ces larmes ?

Chacun sentait en lui le même vide, la même amertume mais personne ne voulait le laisser paraître, alors, ensemble, on s'est mis à reveillonner. On sortit les colis, on fit circuler les paquets de cigarettes et le tabac, on se mit à chanter le plus fort possible pour que les « Ch'leus » sachent que les Français eux aussi fêtaient Noël. Tout y passa : « J'attendrai », « Reviens », « Veux-tu », « Ma Normandie », « Les Allobroges » et puis enfin un « Minuit Chrétiens », qui ramenait chacun vers sa petite église vers la crèche, les enfants, la maman et chacun se souvint que Noël était la fête de la paix et de l'espoir... Alors chacun regagna son « étage » et couché sur la paille, le regard à nouveau s'est fixé sur la fenêtre, pour revoir les barbelés, la neige, le ciel noir et tout au loin, l'étoile du pays ! Noël du Stalag VIII A bloc 36.

Cependant, voilà que va se réaliser pour quelques-uns d'entre nous la grande joie de Noël.

La libération : janvier 1941. — Tous les sanitaires français présents au camp sont convoqués. Comme les autres, je suis appelé à justifier mon appartenance à ce milieu sanitaire. Dieu merci, je

gardais sur moi, précieusement une carte signée de la Croix-Rouge allemande et des médecins de l'hôpital de Sézanne, qui autorisait le prisonnier Anthonioz à circuler un après-midi par semaine dans la ville de Sézanne. C'était là le témoignage irréfutable que je faisais partie des sanitaires français, d'autant plus que j'étais prêtre. Il faut dire que dans l'organisation sanitaire française beaucoup d'infirmiers et de brancardiers n'avaient pas la signature de la Croix-Rouge, indispensable pour des armées en guerre.

Quelle joie, quand, finalement, après bien des convocations, on vint nous dire au mois de février 1941 que nous allions partir pour le pays. Ca n'a pas de nom pour un prisonnier : la liberté !

Le 10 février. Le réveil a lieu à 6 h. A 7 h c'est une messe d'action de grâces avec tous les confrères que nous laissons au camp. Départ heureux, certes, mais avec dans le cœur une grande peine de laisser là tant et tant d'amis et de frères. Ce n'est qu'un au revoir, mais quand ? Compatriotes et amis nous chargent de commissions pour leurs familles... dis-leur... dis-leur ! etc... Le départ se fait en wagon par Dresde-Nuremberg et Constance.

Le 13 février. — Nous sommes remis à la Croix-Rouge suisse. Nous perdons à ce moment le numéro du camp pour un numéro de voyage, étiqueté sur la poitrine, et qui sera pour moi le n° 311. Sommes-nous autre chose que des numéros ? Nous traversons la Suisse par Zurich-Soleure-Neuchâtel-Genève. Tout au long du voyage nous avons été gâtés par les Suisses, mais voici qu'au sortir de Genève, nous retombons dans les « pattes » des Allemands, car nous traversons une partie de la zone occupée.

Arrivés à 2 h du matin à Pouilly dans l'Ain, pendant plus de 2 heures, nous sommes fouillés de fond



Guerre 39-45 : caporal-chef Anthonioz du 47^e B.C.A.

en comble par des « boches » très éméchés. Quelle envie folle de les matraquer, mais encore là, nous découvrons une France qui n'est pas celle de la liberté et ça fait mal. A 4 h 30 du matin, nous étions à Bellegarde où les autorités françaises nous reçurent très chaleureusement et c'est les larmes aux yeux que nous avons entendu la Marseillaise ! C'était la zone libre !

Après les formalités habituelles de démobilisation au camp de Sathonnay, je partais, en hâte, vers le sanctuaire de N.-D. de Fourvières dire ma reconnaissance à Marie et prier pour ceux que j'avais laissés dans les barbelés du Stalag VIII A, en Silésie.

Au mois de mars, je reprenais mon poste de vicaire auprès de mon bon curé de Saint-Julien, où, là, devaient survenir d'autres aventures aussi cruelles avec les occupants !

Abbé Emile ANTHONIOZ.

LES « JUIFS » DES GETS

par l'abbé Emile ANTHONIOZ

C'était aux environs de 1920. Chaque enfant, au sortir de l'école de 11 heures, allait en courant au catéchisme : les petits chez les sœurs et les grands chez M. le curé au presbytère. Cette semaine-là, c'était la Grande Semaine, comme on dit au pays. Le bon vieux curé Vittoz expliquait les événements de la Passion du Christ et chacun écoutait avec respect et attention, surtout quand le curé déclara que c'étaient les Juifs qui avaient crucifié le Bon Dieu. Et chacun des gamins de penser à ceux que dans la commune on appelait les Juifs, tant au Bennevy que vers Les Clos et surtout, jamais on aurait pu s'imaginer que c'étaient ceux-là qui avaient pu faire une telle abomination. Un de ces gosses, Joseph, des Hôtelières, dont la famille était surnommée « Seigneur », un garçon sympathique et perspicace, se mit à réfléchir et se dit : « On n'habite pas loin des Juifs, qui sait ? En rentrant du caté, il va vite trouver Sylvie, sa maman, et lui demande :

- Di ma, été vré qu'lou Juifs en crucifia l'Bon Diu ?
- Ben su quyét vré - yét lou juifs !
- Di, ma, lou seigneur s'en s'enty méclâ ?
- Nâ, grou fou, y n'ietan pâ !

- Tan mio me ie pa ben biau pêtu lou juifs des clus !
- Me yet pâ lô, ietan dian on âtre pays
- D'âm' mio dinsse !

C'est ainsi que Joseph fut rassuré, mais il avait de la peine à comprendre comment des Juifs pouvaient être vers Les Clos et au Bennevy. Il est vrai que certains historiens à l'eau de rose avaient voulu faire croire cette légende. Les Juifs des Gets, c'est une grande famille Anthonioz, actuellement disséminée un peu partout. Elle avait eu, comme arrière-grand-père, un homme très dégourdi, un peu loustic sur les bords, très adroit en commerce et à qui fut affublé le surnom « c'est un vrai Juif ». Il faut dire qu'en ce temps-là, les Juifs étaient très mal vus. Les enfants de cet Anthonioz s'appelaient Jean et François : ils furent surnommés Jean au Juif et François au Juif, pour les distinguer d'autres personnes Anthonioz, ayant le même prénom et c'est ainsi que ce surnom est demeuré jusqu'à ce que de nouvelles générations prennent un autre surnom, comme par exemple, la famille de François Anthonioz dit « le frare », et dont les enfants seront appelés : Jean au frare, André au frare et Emile au frare, votre serviteur !

"LES TROUPES"

par Alfred MUGNIER

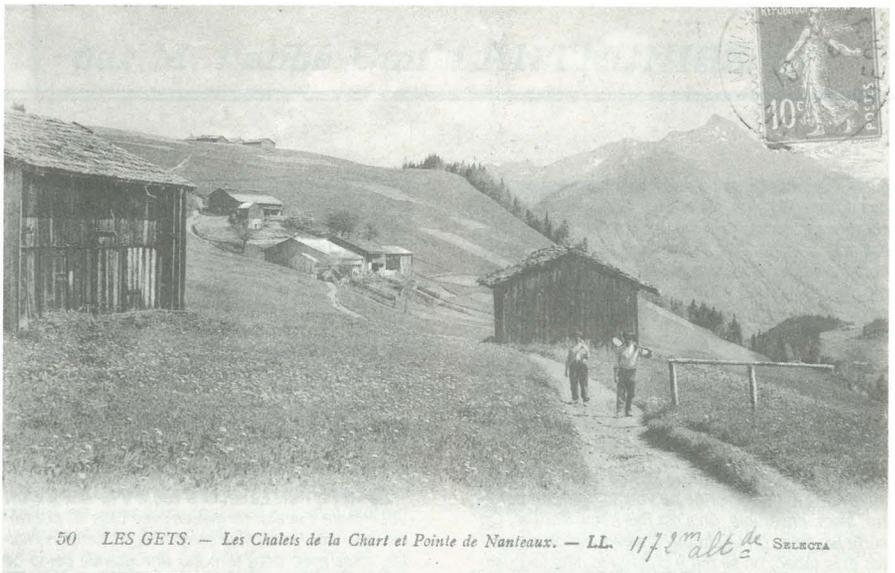
Aide-toi, le ciel t'aidera !

L'aide du ciel chez nos anciens, elle venait des bénévoles (mansuétude, pauvreté et force des choses obligent), des parents, des voisins, des gens bien intentionnés qui venaient à votre secours à tout moment. C'était souvent un « rendu pour un prêté », l'occasion de faire une troupe.

Les matériaux de nos chalets de montagne, la descente du fumier des alpages, du foin engrangé dans les « milieux », remué lors de la première neige lorsque la « mène » était bonne. Tout ceci était fonction de l'entraide et du bon vouloir des gens.

Le printemps, c'était la plantation des pommes de terre, l'été, le fauchage du foin à la faux chez la femme seule, les personnes âgées ou malades. C'était du reste la seule permission accordée par le curé de la paroisse pour un tel travail. Pas question de faucher le dimanche en d'autres circonstances même s'il avait plu toute la semaine...

L'automne, c'était le battage des



Les personnes figurant sur cette carte postale datant de 1910 et prise au lieu-dit « Le Signal » ne sont-elles pas des « prestataires munis de pelles et de pioches » ?

céréales au mécanique (orge et avoine) par quartier. Ceci après l'arrachage des pommes de terre.

C'est certainement cette dernière activité qui vit la fin des troupes. Mais cette bonne action était déjà plus motivée. C'était souvent une échappatoire pour le dimanche après-midi. Car, bien sûr, on arrachait les patates mais le soir on dansait au rythme d'un phono, de l'harmonica ou parfois même de l'accordéon.

L'occasion faisant le larron, on s'amusait mieux qu'aux vêpres du dimanche après-midi !

Que l'on était loin déjà du temps où, chez les gens n'ayant pas de bête de trait, on remuait la terre à la hotte, cette dernière posée pendant le remplissage sur un chevalet « l'âne », travail effectué pour supprimer au maximum les moraines formées par le labour des terrains pentus, qui de nos jours font la joie des skieurs lors de leurs évolutions.

Les prestations

Qui de ma génération ne se souvient encore des publications du dimanche après la grand-messe ? Le garde champêtre de notre jeunesse, Ernest Coppel, annonçant du haut de l'escalier de l'actuelle gendarmerie, les informations de la semaine, non sans avoir donné auparavant un coup de gong sur son tambour pour obtenir un relatif silence.

AVIS : Les habitants des villages (énumération de ceux-ci) sont priés de se réunir aux heures et lieux habituels munis de pelles et pioches. C'était l'invitation aux prestations.

« Les prestataires », sous la direction du cantonnier communal, s'occupaient surtout de gros travaux à effectuer sur les routes qu'un automne et un hiver rigoureux avaient malmenés. C'étaient les chevaux, l'apport du « tout-venant »

pour combler les ornières et fondrières, la pose de drains, de buses (le moins possible parce que chers !). La fabrication de gabions et surtout la construction de « chaussées » ou « chauffia » lorsqu'un éboulement, un glissement de terrain, s'était ou risquait de se produire. La commune fournissait le bois et les prestataires devaient l'exploiter et mettre en place ces pièces de différentes longueurs, disposées en forme de croix et destinées à retenir la terre. Puis, c'était aussi l'entretien ou la création de fossés.

Ces travaux gratuits duraient généralement deux jours suivant les besoins, et souvent au soir de la dernière journée de travail, on arrosait copieusement les prestations. Certains quartiers des Gets, animés par

quelques joyeux drilles, s'amusaient beaucoup à cette occasion.

A l'heure où nous attendons tout de la collectivité, il faut se remémorer qu'il y a 35 ans de cela, nous n'avions qu'un seul cantonnier communal rémunéré et que notre parc de voirie était composé du seul rouleau « Richier » toujours en service, acheté par la municipalité dès 1936.

Souvenons-nous également que nos grands-pères ne portaient jamais dans les forêts ou en alpage sans avoir au préalable mis sur la luge ou le « bérot » une bêche afin de remettre en état, le cas échéant, la rigole détériorée après le passage de leur attelage.

Que reste-t-il de tout cela ?

Alfred MUGNIER.

**ÉCOLE
PRIVÉE**

**ANNÉE SCOLAIRE
1985**

**Directrice :
Mme Christiane PARIS**

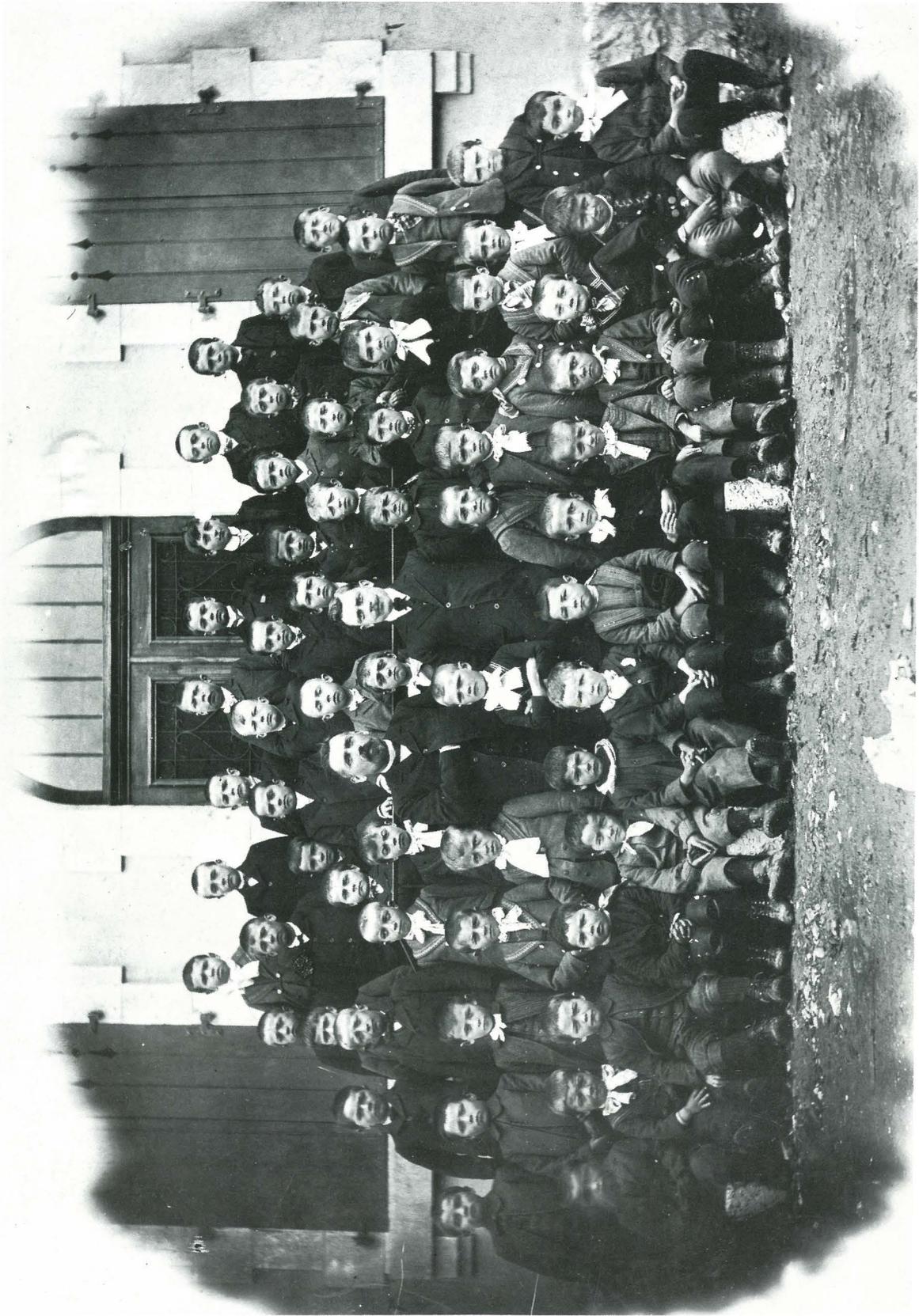


**Institutrice :
Mlle Marie-Cécile PARIS**

[Royal Photo - Les Gets]

**Institutrice :
Mme Sophie BERRA**





Les garçons de l'école du chef-lieu en 1912